



Dossier :
Covid-19



Sommaire de septembre 2020

CONSEIL MUNICIPAL



7

TRAVAUX A BEDOIN



12

DOSSIER



14

VIE A BEDOIN



18

Covid 19

VIE ASSOCIATIVE



23

INFORMATIONS

En raison de la situation sanitaire due à la Covid-19, les élections municipales ont été retardées de plus de 3 mois. Pendant ce laps de temps, le pays tout entier a été mis à l'arrêt et notre commune n'a pas fait exception. C'est-à-dire que pendant 3 mois, aucun dossier n'a pu être traité, aucune décision n'a pu être prise.

Lors de la reprise de l'activité, notre équipe a dû gérer dans l'urgence tous les dossiers en attente. C'est pourquoi, le présent Passadou doit être considéré comme un numéro de transition. Nous espérons néanmoins qu'il pourra vous donner satisfaction. Bonne lecture.

Chères Bédouinaises, chers Bédouinais, Chers administrés, Dans un contexte exceptionnel lié à la crise sanitaire, le 28 juin dernier, vous m'avez accordé votre confiance avec plus de 50,17% des suffrages exprimés. Mon équipe et moi-même tenons à vous remercier, une fois de plus, de votre soutien.

Installés depuis le 3 juillet seulement, vos élus se sont immédiatement mis au travail grâce à l'aide précieuse des services municipaux : la piscine municipale a pu accueillir, dès le 13 juillet, les premiers baigneurs heureux de pouvoir profiter des lieux en s'accommodant des mesures liées à l'épidémie du coronavirus. A Bédoin, nous avons joué les prolongations jusqu'au 13 septembre pour que toutes et tous puissiez profiter des bassins : une première car jusqu'à présent l'accès en septembre était une exclusivité pour les campeurs ! Une promesse de campagne tenue.

La commission Covid-19 réunissant, pour partie, des professionnels de santé a été installée début août. S'inscrivant dans un dispositif de veille sanitaire, cette structure – unique sur le territoire de la CoVe – est d'ores et déjà active. Le site de la mairie, notre réseau social Facebook et notre magazine municipal vous tiendront régulièrement informés de ses actions, notamment auprès des plus vulnérables et des personnes isolées. Cette mission de proximité servira, j'en suis convaincu, à renforcer la solidarité entre nous tous et le bien vivre ensemble, une des priorités de ce mandat.

Les festivités d'été, initialement programmées et complétées, ont pu avoir lieu dans le respect des contraintes sanitaires imposées. Une réussite que nous devons aux services municipaux qui ont œuvré dans l'ombre, aux artistes présents mais durement touchés depuis l'épidémie et à vous, habitants de notre village, de nos hameaux et amis de passage ! Seul le traditionnel feu d'artifice a été reporté, pour mieux ravir, espérons-le, les spectateurs l'été prochain.

Quelques belles manifestations sportives autorisées ont permis de renouer avec cette ambiance si particulière sur les pentes de notre « géant de Provence » : un plaisir non dissimulé pour chacune et chacun d'entre nous ! Nos commerçants, eux aussi lourdement impactés par le confinement, ont assuré l'animation du Cours les vendredis soirs. Avec des horaires de fermeture réaménagés, l'avenue Barral des Baux a permis au plus grand nombre de profiter, en toute sécurité et dans le respect des distanciations physiques,



de l'extension gratuite des terrasses et de concerts de qualité. Merci à tous ces acteurs de l'économie locale d'avoir redonné vie à notre commune ! Sans avoir négligé aucun point sur les préconisations sanitaires, l'équipe municipale a su adopter une position réfléchie et déterminée pour relancer l'économie locale et l'accueil des touristes.

En parallèle, vos élus se sont saisi des grands dossiers communaux en cours et à venir. Durant les prochains mois, nous vous informerons de leur avancée et de leur évolution en toute transparence. Enfin, le Parc Naturel Régional du mont Ventoux a été créé par décret du Premier Ministre du 28 juillet 2020. Vos élus seront particulièrement attentifs à sa mise en œuvre grâce à un travail en étroite collaboration avec ses instances.

Bonne rentrée à toutes et à tous et prenez soin de vous,

Alain CONSTANT,
Maire de BÉDOIN, Vice-Président de la CoVe



SPECIAL ELECTIONS MUNICIPALES

L'élection municipale 2020 fera date : quinze semaines et une pandémie ont séparé le premier tour de l'élection du second.

Lors du 1^{er} tour, dimanche 15 mars, **66,23% des inscrits** se sont rendus aux urnes. Arrivée en tête des trois listes en présence, **Bédoïn Ventoux l'Avenir Ensemble** a obtenu **45,86% des voix**. Le dimanche 28 juin, au second tour et avec un taux de participation de **76,11%** (score historique au niveau national après deux mois de confinement) la liste **Bédoïn Ventoux l'Avenir Ensemble** est arrivée en tête des trois listes restantes avec **50,1% des voix**.

Alain CONSTANT a été élu maire de Bédoïn, le vendredi 3 juillet, au Centre Culturel Hélen Adam (conditions sanitaires obligent) entouré de **ses 18 élus de la majorité (dont 6 adjoints et 9 conseillers municipaux délégués)**, de Patrick CAMPON élu pour la liste **Bédoïn en Transition** mais face à quatre chaises laissées vides par les élus de **Bédoïn Ventoux Avec Vous**. Les démissions, reçues le samedi 4 juillet, des quatre élus de la minorité municipale seront suivies de plusieurs refus de siéger de la part des élus suivants. Les nouveaux élus, en position de 13 à 16 sur la liste **Bédoïn Ventoux Avec Vous**, sont présentés dans le « trombinoscope » de l'ensemble du conseil municipal en p.5.

Résultats du premier tour

Bédoïn Ventoux l'Avenir Ensemble, Alain CONSTANT :
45,86% (820 voix)

Bédoïn Ventoux Avec Vous, Luc REYNARD :
36,97% (661 voix)

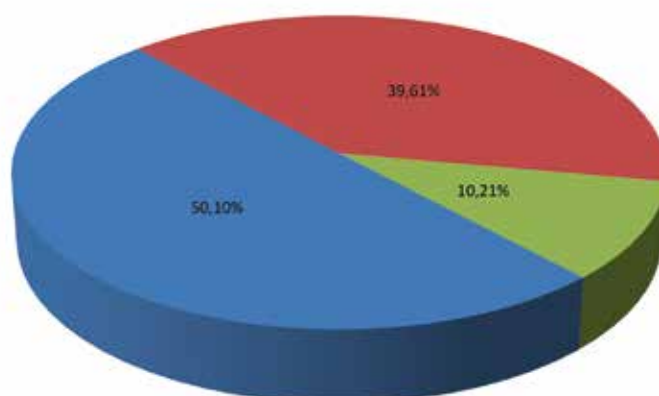
Bédoïn en Transition, Patrick CAMPON :
17,17% (307 voix)

Résultats du second tour

Bédoïn Ventoux l'Avenir Ensemble, Alain CONSTANT
(50,10%, 1 031 voix)

Bédoïn Ventoux Avec Vous, Luc REYNARD :
(39,61%, 814 voix)

Bédoïn en Transition, Patrick CAMPON :
(10,21%, 210 voix)



Alain CONSTANT, nouveau maire de Bédoin

Biographie

Alain Constant est né le 27 août 1966 à Avignon. Ses parents, Roger Constant et Lucette Blanc ont voué leur existence aux travaux de la terre, contribuant ainsi au développement de notre terroir et de notre territoire.

Alain Constant partage sa vie avec Agnès Ségu et leurs deux enfants, Kévin – 29 ans et Lisa – 24 ans. Diplômé de l'université Paris X en droit, économie et gestion, mention « manager un centre de responsabilité ». Il est responsable d'agence à Bollène dans le secteur de l'énergie nucléaire. A la tête d'un service de 45 personnes, responsable d'un budget de plus de 5M€, il suspendra sa carrière professionnelle au début de l'année 2021 pour se consacrer entièrement à ses deux mandats : celui de Maire de Bédoin et de vice-Président de la CoVe.



Auparavant, élu dans la majorité de 2008 à 2014, il poursuit son engagement d'élu de 2014 à 2020 dans l'opposition et remporte l'élection municipale en juin dernier.

Très impliqué dans le tissu associatif de la commune, il a été dirigeant du Racing Club Bédoin (club de football) de 1984 à 2014, dont 15 années à la présidence. Organisateur du semi-marathon du Ventoux depuis 2011, il consacre une grande partie de ses loisirs à la course à pied, plus précisément au trail de moyenne et grande distance, ainsi qu'au VTT.

Composition du Conseil municipal

Les 6 adjoints au maire

 Gilles BERNARD 1er adjoint Finances, agriculture, forêt	 Pascale BEGNIS 2e adjointe Action sociale, tourisme, camping-piscine	 Hervé GROS 3e adjoint Aménagement de l'espace, urbanisme et foncier	 Dominique VISSECC 4e adjointe Culture, patrimoine, bibliothèque et journal municipal	 Patrick ROSSETTI 5e adjoint Services techniques, sécurité, marchés	 Emmanuèle VALÉRIAN 6e adjointe Communication, festivités, cérémonies, commerce et artisanat
--	---	--	---	---	--

Les conseillers municipaux

 Patrick EMOND Moyens généraux, travaux et cimetière	 Carole PERRIN Affaires scolaires, enfance, jeunesse et CCAS	 Alain CONSTANT Maire	 Cécile PAULIN Développement durable, démocratie participative et vie citoyenne	 Dominique SOUMILLE Sports et vie associative
 Éliane BARNICAUD Solidarité	 Stéphanie CIPOLLA Santé, MSP, restauration scolaire	 Romain DETHÈS Préservation et restauration du patrimoine	 David MALINGE Cadre de vie	

Les conseillers municipaux minoritaires

 Jules DONZELOT Numérique, jeunesse	 Geneviève HUCHET Social, journal municipal	 Christophe CHAUMARD Agriculture, forêt	 Patrick CAMPON	 Olivier MERCIER	 Yannick CHARRETEUR	 Michel PAPE	 Anne CAPOZZO
--	--	--	---------------------------	----------------------------	-------------------------------	------------------------	-------------------------



Rencontre Personnel municipal et Élus, le 30 juillet 2020

Le 30 juillet 2020, une rencontre a été organisée entre les agents de la commune et les élus. Elle a permis de faire connaissance mais aussi d'engager des échanges fructueux. Nous savons tous que pour servir nos concitoyens dans les meilleures conditions, nous avons besoin de cohésion, de sérénité, de respect mutuel.

A cette occasion, M. le Maire a prononcé un discours d'accueil.

Mesdames et Messieurs les élus,
Madame la Directrice Générale des Services,
Mesdames et Messieurs les agents
de la commune,
Mesdames et Messieurs,

Si j'ai tenu à ce que l'ensemble du conseil municipal puisse vous rencontrer ce soir, c'est avant tout parce que vous faites un métier pas comme les autres. Être fonctionnaire de la fonction publique territoriale c'est servir nos concitoyens tout en œuvrant aux côtés d'une équipe municipale.

C'est ce que vous faites, ici, à Bédoin, au quotidien. Vous êtes un maillon essentiel de notre chaîne de réussite tant au plan du lien social dans l'accueil du public, que dans la performance administrative du traitement de dossiers souvent complexes.

Votre dévouement est précieux, soyez-en assurés. C'est à ce titre qu'il m'apparaît important de vous réitérer l'estime et la considération que l'ensemble de l'équipe municipale vous porte et vous exprimer nos remerciements pour votre travail et votre implication.

Je serai le maire de toutes et de tous, avec une porte toujours ouverte pour chacune et chacun d'entre vous. Je veillerai personnellement, avec le soutien de Madame la Directrice Générale des Services, à ce que vos conditions de travail soient préservées voire améliorées si besoin. Je souhaite enfin que tous les agents puissent être reconnus au sein de la collectivité, aussi je deman-

derai aux chefs de services et aux élus d'être à votre écoute et à vos côtés afin de valoriser votre engagement et votre travail quotidien.

Vous le savez, le contexte sanitaire actuel bouleverse nos habitudes et nous impose la prudence. Je souhaite que notre action commune s'inscrive plus encore dans la réflexion et la planification afin que nous puissions conserver, malgré ces conditions particulières, une efficacité absolue dans nos décisions. L'organisation et la rigueur, maillons essentiels de la réussite, seront les gages du résultat et de la sérénité.

Je sais pouvoir compter sur votre capacité d'adaptation quelles que soient les difficultés rencontrées, je sais également que sans vous rien ne sera possible.

Voilà ces quelques mots que je voulais vous adresser. Je vous souhaite un été serein aux côtés de vos proches.

Un service municipal à l'honneur

Pôle Enfance Jeunesse et Éducation

Présentation du service :

L'accueil de loisirs éducation « les Aventuriers du Ventoux » accueille les enfants durant les temps périscolaires les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 7h30 à 8h45 et 16h30 à 18h30 et durant la pause méridienne.

Il fonctionne les mercredis de 8h à 18h en demi-journée ou Journée complète et vous propose, dès le mois d'octobre 2020, de travailler en collaboration avec les associations locales pour accompagner les enfants dans leurs activités sportives ou culturelles régulières.

Durant les vacances scolaires, il accueille les enfants à la journée de 8h à 18h.

Le programme des vacances et des mercredis est disponible sur le site de la ville, 3 semaines avant chaque période.

L'équipe du centre de Loisirs est une équipe permanente composée de 5 agents municipaux :

- M. Eliot HUC (directeur BPJEPS)
- Mme Laura DIPASQUALE (adjointe de direction BPJEPS),
- Mme Nadine LECOQ (animatrice et direction occasionnelle BAFA, formation BAFD),
- Mme Sonia FALLY (animatrice BAFA),
- M. Thomas DELVILLE (animateur BAFA).

Durant les vacances, l'équipe est renforcée par des animateurs BAFA vacataires.

Le projet pédagogique des aventuriers du Ventoux s'inscrit dans le Projet Éducatif du Territoire visant à construire un engagement commun fondé sur des objectifs partagés (apprentissage, solidarité, citoyenneté).

Pour nous joindre :

Le centre de loisirs : 06.29.70.25.48,
anim84@bedoin.fr
Le service périscolaire : 06.70.43.43.10,
enfance@bedoin.fr

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Alain CONSTANT, Mme Dominique VISSECQ, M. Gilles BERNARD, Mme Pascale BEGNIS, M. Hervé GROS, Mme Carole PERRIN, M. Patrick ROSSETTI, Mme Cécile PAULIN, M. Romain DETHES, Mme Emmanuèle VALERIAN, M. Patrick EMOND, Mme Eliane BARNICAUD, M. Jules DONZELOT, Mme Dominique SOUMILLE, M. Christophe CHAUMARD, Mme Stéphanie CIPOLLA, M. David MALINGE, Mme Geneviève HUCHET, M. Patrick CAMPON.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : M. Luc REYNARD, Mme Béatrice ROUX, M. Jean-Marc PETIT, Mme Colette LECLERCQ.

SECRÉTAIRE : Mme Carole PERRIN.

ASSESEURS : Mme Stéphanie CIPOLLA et M. Jules DONZELOT, les plus jeunes de l'assemblée.

ÉLECTION DU MAIRE

En raison de l'état d'urgence sanitaire, l'élection s'est tenue dans l'auditorium du centre culturel avec un public restreint.

En l'absence du maire sortant, M. Patrick ROSSETTI, le plus âgé des élus, a présidé la séance.

Le Maire est élu au scrutin secret et à la majorité absolue parmi les membres du Conseil municipal.

Si après deux tours de scrutin, aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue, il est procédé à un troisième tour de scrutin et l'élection a lieu à la majorité relative. En cas d'égalité des suffrages, le plus âgé est déclaré élu.

Candidat : M. Alain CONSTANT

Après dépouillement, les résultats du premier tour de scrutin sont les suivants :

Vote : 19 VOTANTS, majorité absolue : 9
17 POUR

2 BLANCS

0 CONTRE

0 ABSTENTION

A obtenu :

M. Alain CONSTANT : 17 voix (dix-sept voix)

NB : Il est d'usage que le candidat au poste de maire s'abstienne lors du vote.

M. Alain CONSTANT, ayant obtenu la majorité absolue au premier tour de scrutin est proclamé Maire. Il est immédiatement installé dans ses fonctions.

La séance se poursuit sous la présidence du maire, M. Alain CONSTANT.

DÉTERMINATION DU NOMBRE DES ADJOINTS AU MAIRE

Le Conseil municipal décide à l'unanimité d'approuver la création de 6 postes d'adjoints au Maire.

19 VOTANTS

19 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

ÉLECTION DES ADJOINTS AU MAIRE

Les adjoints au Maire sont élus au scrutin de liste à la majorité absolue sans panachage ni vote préférentiel parmi les membres du Conseil municipal. Une seule liste conduite par M. Gilles BERNARD.

Après dépouillement, les résultats du premier tour de scrutin sont les suivants :

Nombre de conseillers présents n'ayant pas pris part au vote : 0

Nombre de votants (bulletins déposés) : 19
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0

Nombre de suffrages blancs : 1

Nombre de suffrages exprimés : 18

Majorité absolue : 10

A obtenu :

Liste conduite par M. Gilles BERNARD :

18 voix (dix huit voix)

Ont été proclamés adjoints et immédiatement installés les candidats figurant sur la liste conduite par M. Gilles BERNARD.

Ils ont pris rang dans l'ordre de cette liste, soit :

- 1^{er} adjoint : M. Gilles BERNARD

- 2^e adjoint : Mme Pascale BEGNIS

- 3^e adjoint : M. Hervé GROS

- 4^e adjoint : Mme Dominique VISSECQ

- 5^e adjoint : M. Patrick ROSSETTI

- 6^e adjoint : Mme Emmanuèle VALERIAN

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. Alain CONSTANT, M. Gilles BERNARD, Mme Pascale BEGNIS, M. Hervé GROS, Mme Dominique VISSECQ, M. Patrick ROSSETTI, Mme Emmanuèle VALERIAN, Mme Geneviève HUCHET, Mme Eliane BARNICAUD, M. Patrick EMOND, Mme Cécile PAULIN, M. David MALINGE, M. Romain DETHES, Mme Carole PERRIN, M. Christophe CHAUMARD, Mme Stéphanie CIPOLLA, M. Patrick CAMPON, M. Olivier MERCIER, Mme Yannick CHARRETEUR, M. Michel PAPE, Mme Anne CAPOZZO.

ÉTAIENT ABSENTS EXCUSÉS : Mme Dominique SOUMILLE, M. Jules DONZELOT.

PROCURATIONS : Mme Dominique SOUMILLE en faveur de M. Patrick EMOND, M. Jules DONZELOT en faveur de Mme Carole PERRIN.
Secrétaire : Mme Carole PERRIN.

INFORMATION : INSTALLATION DE NOUVEAUX CONSEILLERS MUNICIPAUX ET MODIFICATION DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Faisant suite à la démission de M. Luc REYNARD, de Mme Béatrice ROUX, de M. Jean-Marc PETIT, de Mme Colette LECLERCQ le 4 juillet 2020, et au refus de siéger des suivants de la liste « BEDOIN VENTOUX AVEC VOUS » opposé par Mesdames Michèle MASSENDES, Chantal BLANC, Janine TRÉVILY, Christiane MAHLER, et de Messieurs Dominique ROUYER, Denis FORT, Joël CHARBONNEL et Cyril CLOP, il est procédé à l'installation de quatre nouveaux conseillers municipaux, M. Olivier MERCIER, Mme Yannick CHARRETEUR, M. Michel PAPE et Mme Anne CAPOZZO.

Le tableau du Conseil Municipal doit être modifié en conséquence.

Un double du tableau reste déposé dans les bureaux de la mairie, de la sous-préfecture et de la préfecture ou chacun peut en prendre communication ou copie.

Approbation du compte-rendu de la séance du 13 février et du 03 juillet 2020

18 POUR

5 ABSTENTIONS (O. MERCIER, Y. CHARRETEUR, M. PAPE, A. CAPOZZO, P. CAMPON pour la séance du 13/02/2020)

0 CONTRE

ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS EN VUE DES ÉLECTIONS SÉNATORIALES DU 27 SEPTEMBRE 2020

Les membres du Sénat sont renouvelables par moitié tous les six ans. A cet effet, les sénateurs sont repartis en deux séries. Le Vaucluse relève de la « série 2 » renouvelable en 2020.

En fonction de l'effectif du Conseil municipal, il convient d'élire sept délégués et quatre suppléants.

Listes en présence :

- M. Alain CONSTANT, Bédoin Ventoux l'Avenir Ensemble
- Mme Yannick CHARRETEUR, Bédoin Ventoux avec Vous

Résultats de l'élection:

Nombre de votants : 23,
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau : 0
Nombre de bulletins blancs : 1
Nombre de suffrages exprimés : 22,

Liste de M. Alain CONSTANT : 18 voix

Liste de Mme Yannick CHARRETEUR : 4 voix

Le Conseil Municipal ELIT les délégués titulaires et suppléants suivants :

Liste « BEDOIN VENTOUX

L'AVENIR ENSEMBLE » :

- M. Alain CONSTANT, délégué
- Mme Pascale BEGNIS, déléguée
- M. Gilles BERNARD, délégué
- Mme Dominique VISSECOQ, déléguée
- M. Herve GROS, délégué
- Mme Emmanuèle VALERIAN, déléguée
- M. Patrick ROSSETTI, suppléant
- Mme Carole PERRIN, suppléante
- M. Patrick EMOND, suppléant
- Mme Cécile PAULIN, suppléante

Liste BEDOIN VENTOUX AVEC VOUS » :

- Mme Yannick CHARRETEUR, déléguée

DÉLÉGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL AU MAIRE

Après avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de déléguer au maire, pour la durée de son mandat et sous réserve d'une délibération ultérieure contraire, l'ensemble des compétences définies par l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales .

Le détail des délégations accordées est consultable sur le site de la mairie.

Le maire rendra compte de l'exercice de ces délégations, au plus tard, à chacune des réunions obligatoires du Conseil municipal qui pourra dès lors se prononcer sur une éventuelle modification du champ desdites délégations.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à la majorité des votants : 19 POUR, 4 CONTRE (O. MERCIER, Y CHARRETEUR, M. PAPE, A. CAPOZZO) d'approuver le pourcentage des indemnités de fonction attribuées aux élus, adjoints au Maire et conseillers municipaux délégués.

INDEMNITÉS DE FONCTION AUX ELUS COMMUNAUX

Bien que les fonctions électives soient gratuites, le statut de l'élu et le Code Général des Collectivités Territoriales prévoient le versement d'indemnités de fonction aux titulaires de certains mandats, visant à compenser les frais que les élus engagent au service de leurs concitoyens.

Les conseillers municipaux dans les communes de moins de 100 000 habitants peuvent prétendre à des indemnités de fonction, dans le respect de l'enveloppe constituée par les indemnités maximales susceptibles d'être allouées au maire et aux adjoints.

Les délégations de fonction sont les suivantes :

- M. Gilles BERNARD, Premier Adjoint, délégué aux finances, à l'agriculture et à la forêt,
- Mme Pascale BEGNIS, Deuxième Adjointe, déléguée au tourisme, au camping-piscine, et à l'action sociale,
- M. Hervé GROS, Troisième Adjoint, délégué à l'aménagement de l'espace, l'urbanisme et au foncier,
- Mme Dominique VISSECOQ, Quatrième Adjointe, déléguée à la culture, au patrimoine, à la bibliothèque et au journal municipal,
- M. Patrick ROSSETTI, Cinquième Adjoint, délégué aux services techniques, aux travaux, à la sécurité et aux marchés,
- Mme Emmanuèle VALERIAN, Sixième Adjointe, déléguée à la communication, aux festivités, aux cérémonies, au commerce et à l'artisanat,
- M. Patrick EMOND, conseiller municipal délégué aux moyens généraux (contrats, assurances, marchés publics, contentieux), aux travaux et aux cimetières,
- Mme Carole PERRIN, conseillère municipale déléguée à la vie scolaire, l'enfance-jeunesse, et au CCAS,
- Mme Dominique SOUMILLE, conseillère municipale déléguée aux sports et à la vie associative,
- Mme Cécile PAULIN, conseillère municipale déléguée au développement durable, à la démocratie participative et à la vie citoyenne,
- Mme Eliane BARNICAUD, conseillère municipale déléguée à la solidarité (séniors, EHPAD, handicap, logement et Maison de Services au Public),
- Mme Stéphanie CIPOLLA, conseillère municipale déléguée à la santé (Maison de Santé Pluriprofessionnelle, et restauration scolaire)

- M. Romain DETHES, conseiller municipal délégué à la préservation et à la restauration du patrimoine,
- M. David MALINGE, conseiller municipal délégué au cadre de vie (propreté, transport)

DÉSIGNATION DES ADMINISTRATEURS AU SEIN DU CCAS

- Mme Carole PERRIN,
- Mme Pascale BEGNIS,
- Mme Eliane BARNICAUD,
- Mme Stéphanie CIPOLLA,
- M. Romain DETHES,
- M. Patrick CAMPON,
- Mme Yannick CHARRETEUR,
- Mme Anne CAPOZZO

23 VOTANTS

23 POUR

0 CONTRE

0 ABSTENTION

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DE L'EHPAD ALBERT ARTILLAND

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité des votants : 19 POUR, 4 ABSTENTIONS (O. MERCIER, Y. CHARRETEUR, M. PAPE, A. CAPOZZO)

- de désigner Mmes Eliane BARNICAUD et Geneviève HUCHET, en tant que représentantes du conseil municipal auprès de l'EHPAD Albert Artilland.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU SYNDICAT MIXTE DE DÉFENSE ET DE VALORISATION FORESTIERE

Le Conseil municipal décide, à la majorité des votants :

- de désigner Gilles BERNARD et David MALINGE en tant que délégué titulaire et suppléant auprès du Syndicat Mixte de Défense et de Valorisation Forestière.

23 VOTANTS

19 POUR

0 CONTRE

4 ABSTENTIONS : O. MERCIER, Y. CHARRETEUR, M. PAPE, A. CAPOZZO

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS AUPRÈS DU SYNDICAT D'ÉNERGIE VAUCLUSIEN

Le Conseil municipal décide, à la majorité des votants :

- de désigner Alain CONSTANT et Hervé GROS en tant que délégué titulaire et suppléant auprès du Syndicat d'Énergie Vauclusien.

23 VOTANTS

19 POUR

0 CONTRE

4 ABSTENTIONS : O. MERCIER, Y. CHARRETEUR, M. PAPE, A. CAPOZZO

PROPOSITION DES MEMBRES EN VUE DE LA CONSTITUTION DE LA COMMISSION COMMUNALE DES IMPÔTS DIRECTS

Le Conseil municipal, à l'unanimité, propose seize commissaires titulaires et seize commissaires suppléants. Cette liste sera soumise à la Direction Générale des Services Fiscaux de Vaucluse qui procèdera à la nomination des membres de la commission à concurrence de huit titulaires et huit suppléants, en sus du Maire, président, ainsi qu'il suit :

Proposition pour les membres titulaires :

1. Gilles BERNARD
2. Pascale BEGNIS
3. Hervé GROS
4. Dominique VISSECCQ
5. Patrick ROSSETTI
6. Emmanuèle VALERIAN
7. Geneviève HUCHET
8. Eliane BARNICAUD
9. Patrick EMOND
10. Dominique SOUMILLE
11. Cécile PAULIN
12. David MALINGE
13. Romain DETHES
14. Carole PERRIN
15. Christophe CHAUMARD
16. Stéphanie CIPOLLA

Proposition pour les membres suppléants :

1. Jules DONZELOT
2. Patrick CAMPON
3. Olivier MERCIER
4. Yannick CHARRETEUR
5. Gino FIN
6. Michelle PERRIN
7. Philippe ROMANO
8. Geneviève BOES
9. Patrice MORALDO
10. Fabien NOUVENE
11. Frédéric MOURIES (hors commune)
12. Jean-Jacques DELHOMME
13. Alexandre ROUYER
14. Jean-Baptiste IBOT
15. Jean-Pierre DAUBERTE (propriétaire bois)
16. Didier ARNAUD

« PROMENEURS DU NET » : CONVENTION 2019-2022

La mise en place d'une présence éducative sur Internet est essentielle pour permettre aux jeunes, à leurs parents, mais aussi aux professionnels de la jeunesse d'exploiter au mieux les potentialités offertes par Internet,

tout en minimisant les risques.

Tel est l'objectif du dispositif des Promeneurs du Net, auquel la commune de Bédoin souhaite adhérer. Par leur présence éducative sur tous les espaces en ligne fréquentés par les jeunes, les animateurs Promeneurs du Net, en phase avec leurs besoins et préoccupations actuelles, proposent de nouvelles modalités d'accompagnement des jeunes.

Le pôle Enfance Jeunesse Education, et plus particulièrement l'Accueil de Loisirs les Aventuriers du Ventoux, s'engage à :

- organiser une présence éducative sur Internet, dans les espaces sur lesquels surfent les jeunes, particulièrement les réseaux sociaux,
- accompagner les jeunes âgés de 12 à 25 ans pour des projets collectifs via les outils numériques,
- mettre en place des espaces de parole et d'échanges sur Internet,
- créer des contenus collectifs (blogs, sites...) avec et pour les jeunes.

L'animateur proposera également un accueil physique et s'engage à être présent en ligne deux heures par semaine. La commune lui fournira l'équipement approprié.

En contrepartie, la CAF de Vaucluse s'engage à octroyer une aide forfaitaire de 1000 € et à proposer des formations spécifiques aux Promeneurs du Net.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- d'approuver les termes de la convention 2019-2022 à la mission Promeneurs du Net
- d'autoriser la création de contenus numériques (blogs, sites) dans le cadre de la mission des Promeneurs du Net et de l'Accueil de Loisirs.

INSTAURATION D'UNE GRATIFICATION DES STAGIAIRES DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

Depuis 2013, une école supérieure d'art digital consacrée à l'Art du jeu vidéo s'est implantée à Carpentras : ESA GAMES.

La commune a souhaité solliciter cette école pour son projet de la Villa Gallo-Romaine des Bruns, en vue de la réalisation d'un support numérique et de la création d'un film animé. Cette vidéo sera projetée en 3D dans l'espace multimédia du nouvel Office de Tourisme Intercommunal. Deux étudiants de l'école ESA GAMES de troisième année ont été retenus

pour la réalisation de ces supports. Une convention tripartite a été signée pour une durée de 3 mois, pour la période du 11 mai au 10 août 2020. Elle établit les modalités de ce stage et fixe le montant forfaitaire de leur rémunération.

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à la majorité des votants :

- d'instituer le versement d'une gratification aux stagiaires de l'enseignement supérieur accueillis dans la commune.

23 VOTANTS

22 POUR

1 CONTRE

0 ABSTENTION

COCADIS : CESSION DU DROIT AU BAIL DU CHALET CADASTRÉ SECTION AB N°01

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de donner un avis favorable au projet de vente du chalet installé sur les terrains communaux du Cocadis,

COCADIS : CESSION DU DROIT AU BAIL DU CHALET CADASTRÉ SECTION AB N°12

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de donner un avis favorable au projet de vente du chalet installé sur les terrains communaux du Cocadis,

COCADIS : CESSION DU DROIT AU BAIL DU CHALET CADASTRÉ SECTION AB N°26

Le Conseil municipal, après avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- de donner un avis favorable au projet de vente du chalet installé sur les terrains communaux du Cocadis,

QUESTIONS DIVERSES : ÉTAT DES DÉCISIONS DU MAIRE DEPUIS LE 10 FÉVRIER 2020

La liste des décisions est consultable sur le site internet de la mairie : www.bedoin-mont-ventoux.fr

NB : Le compte rendu des délibérations du Conseil municipal publié dans le Passadou n'a aucun caractère officiel. Le registre des délibérations est à la disposition du public pour consultation.

CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 28 JUILLET 2020

Ce conseil, essentiellement consacré au budget, ne fera pas l'objet d'une synthèse qui serait réductrice et peu compréhensible. Il est consultable dans son intégralité sur le site internet de la mairie.

BUDGET PRÉVISIONNEL 2020 : SECTION D'INVESTISSEMENT

Héritage : des projets mal conçus et des budgets mal évalués
qui entraînent l'accroissement inexorable de la dette

L'argent dégagé et disponible pour les investissements 2020 s'élève à 1 351 000€ (capacité d'autofinancement nette hors subventions, dotations, emprunts et autres). Nous pouvons classer les projets d'investissements en trois groupes :

- 1) Impact des projets antérieurs, environ 1 554 000 € :

Ces dépenses ont pour origine des projets déjà lancés mais qui n'étaient pas totalement financés (office de tourisme, salle des sports...)

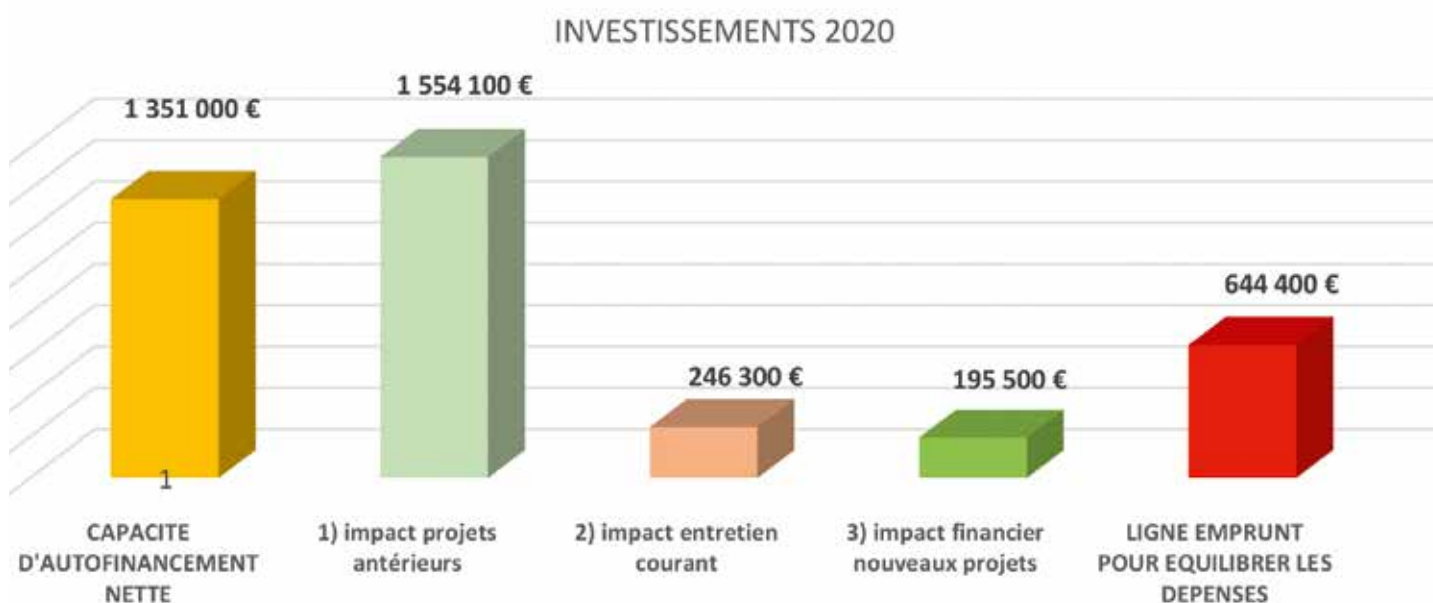
- 2) Impact de l'entretien courant, 246 000 € :

Nous avons réduit au maximum ce chapitre pour minimiser l'emprunt d'équilibre mais des dépenses incompressibles et obligatoires demeurent (voirie , éclairage , borne incendie, véhicule...).

- 3) Impact des projets de la nouvelle équipe 195 500 € :

- Réfection du chalet Manin : travaux 431 000 €, subventions 256 500 € soit au final un coût de 173 500 €
- Adduction d'eau pour les jardins partagés : budget prévisionnel : 22 000€ que nous optimiserons.

Pour équilibrer les recettes et les dépenses, le budget prévisionnel intègre une ligne d'emprunt de 644 000 € pour couvrir les dépenses engagées par l'équipe précédente.



La nouvelle municipalité n'a aucune marge de manœuvre sur le budget 2020, elle est contrainte d'emprunter et elle ne peut pas programmer les travaux nécessaires pour la vie quotidienne des administrés

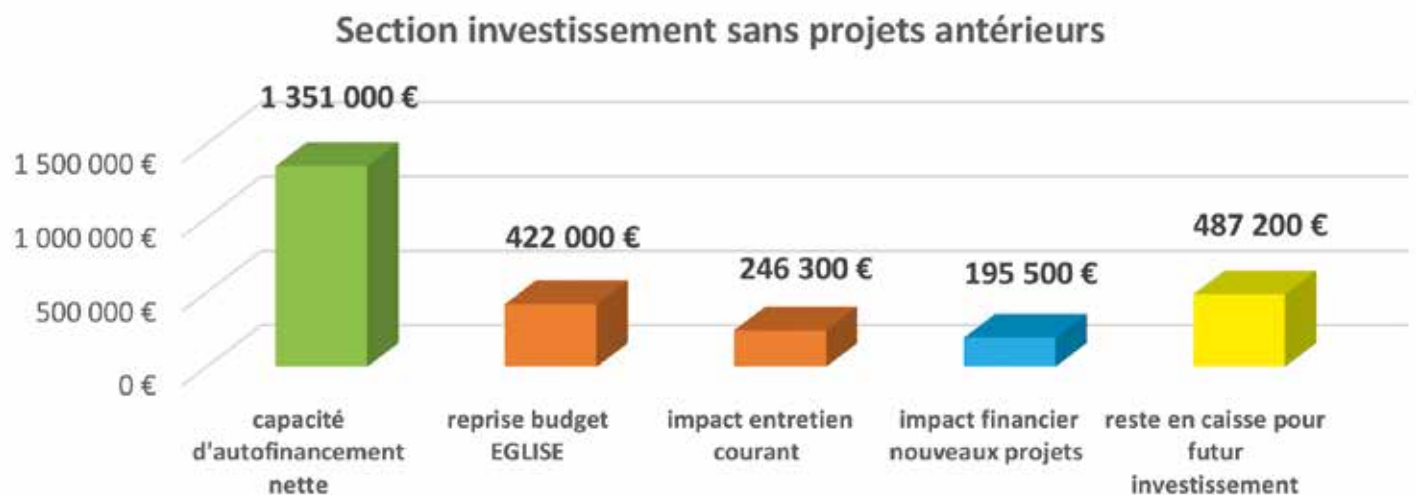
- Entretien des routes et des chemins
- Entretien des bâtiments publics
- Sécurisation routière et autres

Pour financer ses grands projets, l'ancienne municipalité a négligé l'entretien des voiries et des bâtiments. Cet entretien étant juste repoussé mais indispensable, notre marge pour de nouveaux projets, sur le mandat, sera restreinte.



SIMULATION DU BUDGET 2020

Sans les projets antérieurs (office de tourisme, salle des sports, etc..) mais en conservant les travaux de l'église. Le résultat est éloquent, à la fin 2020, nous aurions **une avance en caisse d'environ 488 000€ pour la suite du mandat, au lieu de cette réserve nous aurons un emprunt d'environ 600 000€ qui fera augmenter la dette.**



Conformément aux engagements pris pendant la campagne municipale et malgré la situation financière particulièrement compliquée dont la nouvelle équipe hérite nous nous engageons à :

- **Ne pas augmenter les impôts**
- **Ne pas contracter un autre emprunt durant le mandat**
- **A diminuer les dettes**

Pour y parvenir, nous rationaliserons les coûts, nous sélectionnerons les investissements prioritaires et nécessaires aux habitants du village, nous lutterons contre tous les gaspillages.

Nous nous tenons à l'entière disposition de tout administré qui désirerait avoir des informations complémentaires sur le budget 2020. Nous reviendrons vers vous lors du prochain bulletin municipal pour évoquer les modalités de l'emprunt contracté et l'état de la dette.

Gilles BERNARD, Adjoint aux finances



LES TRAVAUX

1 Le Pavillon de Rolland : un lieu de mémoire pour la forêt communale

Autrefois appelé « Le Grangeon des Gardes », ce bâtiment de la fin du XIX^{ème} siècle est le témoin incontournable du reboisement du versant Sud du mont Ventoux, notamment de la cédraie entre 1860 et 1910.

Sous maîtrise d'œuvre de l'ONF et l'œil attentif de ses agents Vérane BRECHU et Jean-Louis ROBERT, la commune a souhaité que ce site devienne un lieu de mémoire du « Reboisement en terrain de montagne ».

Les panneaux d'information, l'aménagement des deux pièces du pavillon et les abords ainsi que les inscriptions des mille noms de celles et ceux ayant participé au reboisement ont été pensés et seront réalisés grâce aux études conjointes de Laurence VEILLARD (SMAEMV) et de Pilar LOPEZ, notre secrétaire de mairie. Leur implication sur ce dossier mérite d'être soulignée tant le travail de recherche des données a nécessité patience et précision.

Le reboisement à étages, avec différentes essences selon l'altitude, fut une réussite. Le réchauffement climatique observé, met en péril ce travail du siècle dernier. Gageons que nous saurons nous adapter pour le futur afin de conserver des futaies en bon état que notre massif emblématique mérite.

Gilles BERNARD

2 Le chalet MANIN une histoire, une identité

Edifié et inauguré en 1929, ce bâtiment fut confié à Marcelle Reynard, fille d'un apiculteur de Bédoin, Eugène. Marcelle, dite « Manin » sera une cuisinière et une hôtesse d'exception, accueillant année après année des skieurs de plus en plus nombreux sur les pentes du mont Ventoux.

Ce patrimoine sentimental de notre territoire, situé à proximité du chalet Reynard, méritait bien toute notre attention. Sa réhabilitation s'inscrit dans le respect des normes environnementales.

Aussi, et avec le concours des services de l'Etat et de la Région, les travaux s'orienteront vers la réhabilitation des parties suivantes :

- La salle d'accueil destinée à recevoir, à la journée, des groupes (chasseurs, randonneurs, etc.)
- Le studio réservé exclusivement au service secours.
- Le garage jouxtant le chalet destiné au remisage du matériel de la station.

Plus qu'un bâtiment, c'est tout un symbole qui sera restauré, protégé et revalorisé.

Alain CONSTANT

3 L'avancement des projets

Sécurisation des piétons

Comme nous nous étions engagés lors de notre campagne, nous avons lancé une étude pour réaliser un trottoir à la sortie de

Bédoin sur la route de Flassan (CD 213). Il commencerait au niveau du restaurant et finirait au niveau du chemin de Bédoin aux Baux.

Celui-ci sera piloté par le département (agence routière de Carpentras) et notre commune. Le cahier des charges étant en cours d'élaboration, nous vous précisons le projet dans le prochain numéro du PASSADOU.

Rénovation des vestiaires du stade

Les vestiaires du stade sont dans un état déplorable. C'est pourquoi nous avons demandé au CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) d'effectuer une étude de rénovation.

Une visite de cet organisme a eu lieu le 17 septembre. Nous vous informerons des conclusions de l'étude au cours du 1^{er} trimestre 2021.

La salle des sports

Les dernières finitions sont en cours, elles concernent notamment le béton désactivé et l'enrobé pour l'extérieur et l'aménagement des meubles et placards des locaux des sections sportives.

Si toutes les étapes sont respectées durant ces prochaines semaines, la salle des sports pourrait être livrée fin octobre.

L'office de tourisme

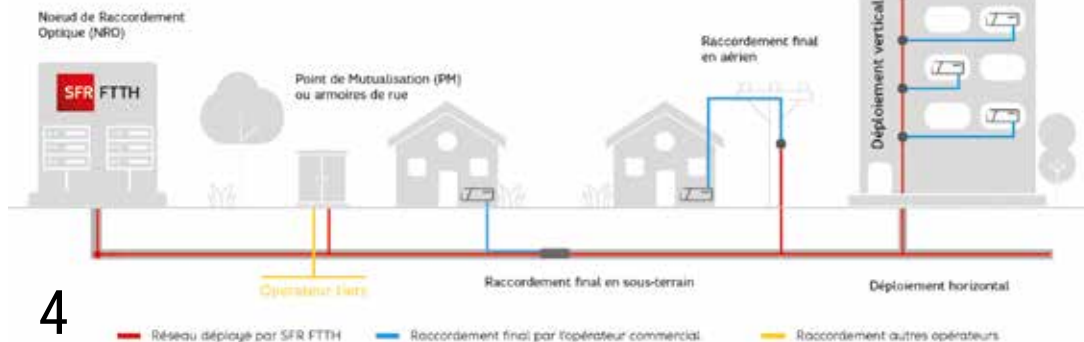
La réception du bâtiment de l'office du tourisme est toujours prévue pour la fin de l'année.

Patrick EMOND, Patrick ROSSETTI

LA FIBRE POUR TOUS

SCHÉMA EXPLICATIF DU DÉPLOIEMENT DE LA FIBRE EN ZONE MOYENNEMENT DENSE

Habitat collectif > 3 logements nécessitant une convention pour installer un point de raccordement dans les parties communes



4

4 Information à la population sur le déploiement de la Fibre Optique sur notre commune

« Tout ce que vous avez toujours voulu savoir sans jamais oser le demander !

Depuis de nombreuses semaines, tous les habitants de notre commune ont été témoins d'une intense activité de travaux de passage de câbles par des entreprises dans nos rues et nos chemins. Cela est l'aboutissement d'un accord qui a mandaté, pour notre commune, la société SFR FTTH afin de déployer le réseau de Fibre Optique qui va remplacer le « vieux réseau de fils de cuivre », alimentant tous les locaux en ligne téléphonique classique.

Que va nous apporter la Fibre Optique ?

Qu'est-ce que la Fibre Optique ?

La Fibre Optique est un fil de verre plus fin qu'un cheveu, qui conduit la lumière. Le signal lumineux injecté dans la fibre peut fournir de très grandes quantités de données, à la vitesse de la lumière, sur des milliers de kilomètres. A cette vitesse, il est possible de faire sept fois et demi le tour de la Terre en seulement une seconde.

En quoi la Fibre diffère-t-elle de l'ADSL ?

Dernière technologie adoptée par les fournisseurs d'accès à Internet, la Fibre Optique ne nécessite pas de ligne téléphonique, contrairement à l'ADSL, puisque les informations transitent par un câble. L'ADSL présente un défaut majeur : son signal s'affaiblit au fur et à mesure que le nœud de raccordement s'éloigne, ce qui limite les débits. La Fibre Optique, elle, offre des débits quasiment illimités jusqu'à 1Gbit/s contre 20 Méga pour l'ADSL.

Quelles sont les performances de la Fibre ?

Avec près de 7 écrans connectés par foyer (du smartphone à la télévision connectée en

passant par les PC et tablettes) et avec l'accroissement des services et de l'audiovisuel en ligne, la demande de débit explose. La Fibre, grâce aux débits de plus en plus performants qu'elle propose, constitue la meilleure technologie pour y répondre et offre aux particuliers comme aux entreprises une expérience exceptionnelle leur permettant de profiter au quotidien du meilleur du numérique et des contenus en simultané.

Technologie ultra moderne, la Fibre propose des débits parmi les plus élevés du marché, permettant de répondre à l'explosion des usages, aux services toujours plus innovants et à la convergence des contenus. Le réseau Fibre déployé proposera d'entrée de jeu des débits de 1 Gbit/s, sa capacité sera évolutive pour accompagner pour plusieurs décennies l'évolution des usages des habitants comme des entreprises.

Avec la Fibre, vous pourrez par exemple :

- Télécharger un film (700 Mo) en 7 secondes (contre 5 minutes en ADSL) ou une série de 10 épisodes (5000 Mo) en 50 secondes (contre 45 minutes en ADSL)
- C'est bien une révolution pour laquelle nous allons être des acteurs avec des capacités de transmission et de réception de données par Internet que nous ignorions et que nous ne soupçonnions même pas.

Le schéma ci-dessus vous explique la distribution de l'accès à la Fibre Optique qui dépendra de deux acteurs majeurs :

- Le premier : SFR FTTH pour la constitution de tout le réseau, du NRO (Nœud de Raccordement Optique) situé à Caromb, jusqu'au PM (Point de Mutualisation) il y en a 9 qui sont déjà installés sur la commune et ensuite jusqu'aux PBO (Point de Branchement Optique) situés dans les chambres sous chaussées, sur les poteaux téléphoniques ou sur les façades.
- Le second : votre Fournisseur actuel d'Accès Internet qui devra se charger d'effectuer la connexion entre le boîtier extérieur posé par SFR FTTH (PBO) et la prise à installer dans votre bâtiment (PTO : Prise Terminale Optique).

Agenda :

SFR FTTH prévoit de déclarer la mise en ligne d'une partie de notre réseau de Bédoin vers fin octobre. Compte tenu d'un délai réglementaire incompressible (le fameux J3M) les premières prises éligibles (environ 1 700 sur un total de 2 500) le seront pour fin décembre/début janvier 2021. La totalité du réseau doit néanmoins être terminée d'ici la fin de l'année. Tout ceci bien sûr avec les réserves d'usage qui pourraient être rencontrées pendant les tests finaux.

A l'issue de cette déclaration de mise en service, il sera de la responsabilité de chaque opérateur Fournisseur d'Accès Internet que vous avez actuellement de vous contacter pour finaliser l'installation chez vous de cette prise Fibre Optique.

Vous pouvez également contacter de vous-même l'opérateur de votre choix (SFR, Free, Orange, Bouygues ...) afin de procéder à la mise en place de la Fibre Optique.

Coûts :

Le déploiement du réseau de fibre par SFR n'a aucun coût pour les habitants de Bédoin. Le coût du raccordement du boîtier de la fibre installé par SFR dans nos logements sera facturé par vos opérateurs actuels (de quelques euros à une centaine d'euros) -> (à vérifier avec votre fournisseur).

Conclusion :

Notre commune va vivre une vraie révolution avec la mise en service de la fibre. Cette modernisation va donner un accès à des usages inédits et surtout à des services nouveaux, auxquels nous n'avons jamais eu accès pour tous les particuliers et les entreprises. Notre commune de quelque 3100 habitants entre dans la cour des grands !

Mario GIACOMELLI



DOSSIER

Covid-19



1 *Loi Engagement et proximité* *Indemnité des élus*

Le 27 décembre 2019, la loi Proximité et Engagement était promulguée afin d'enrayer la crise des vocations des élus locaux et de mieux considérer l'engagement de celles et de ceux qui s'impliquent localement.

Les articles 92 et 93 de ladite loi ont mis en lumière le temps important passé par les élus au service des communes de moins de 3 500 habitants dont Bédoin fait partie. Pour information, plus de 32 000 communes sur 35 000 sont concernées par cette loi. **En effet il a été largement convenu que les indemnités des élus des petites communes étaient trop basses eu égard aux responsabilités et à l'investissement des élus notamment pour couvrir les frais engagés et les sacrifices professionnels pour assumer pleinement la fonction.**

Le gouvernement, **et non les représentants des communes**, a augmenté les taux maximaux pour les trois strates des collectivités de – de 500 habitants (+50%), de 500 à 1 000 (+30%) et de 1 000 à 3 500 (+20%). Une fois encore, notre village s'inscrit dans ce dispositif national dans la mesure où il en remplit les critères d'attribution. Ces nouvelles dispositions étant effectives de droit, aucune délibération du conseil municipal n'est requise.

La dotation allouée à la mairie de Bédoin a donc naturellement permis une répartition des émoluments jusqu'aux conseillers délégués. Aujourd'hui, ce sont **6 adjoints et 9 conseillers municipaux délégués** qui perçoivent des émoluments pour une **moyenne d'environ 258€ net par élu**. Ce qui n'était pas le cas précédemment puisque **seuls 4 conseillers municipaux** étaient rémunérés avec les 6 adjoints pour une moyenne plus élevée par élu... Cette meilleure répartition permet de créer une synergie dans le groupe et d'amortir au mieux les frais de mandat occasionnés par les différentes délégations.

Ces modalités de début de mandat étant éclaircies, notre promesse de campagne va être honorée. En raison de la crise sanitaire sans précédent que nous avons traversée et qui continue d'impacter bon nombre d'entre nous, la totalité des indemnités perçues par vos élus pour les mois de juillet et d'août sera intégralement reversée avant la fin de l'année au personnel de la maison de retraite, à l'ADMR et à une association dédiée à nos aînés, le Club du Ventoux.

Je vous confirme également l'interruption de ma carrière professionnelle, je serai donc disponible à temps plein pour notre commune, début 2021. Une volonté inédite à Bédoin, qui sacralise un engagement total et un respect profond de la mission et des administrés.

Vous l'aurez compris, cette mandature sera celle de la solidarité et du bien vivre ensemble. J'y veillerai personnellement.

Alain CONSTANT

2 La commission Covid-19 est installée

Structure unique au sein de l'intercommunalité, cette commission s'inscrit dans un dispositif de veille sanitaire où toutes les personnes seules, isolées ou vulnérables seront contactées et suivies.

Essentiellement composée de professionnels de la santé et de la sécurité (un médecin, un pharmacien, un représentant de l'Ehpad, un pompier, un policier municipal et un agent de la MSAP), cette commission, pilotée par le Maire et son adjointe déléguée à l'action sociale Pascale Bégnis, a d'ores et déjà constitué un fichier détaillé des personnes les plus fragiles.

Chacune d'elles a reçu une fiche plastifiée détaillée où sont répertoriés tous les numéros de téléphone indispensables, dont celui de la mairie, qui aiguillera les personnes vers les différents services concernés et leur indiquera les démarches à suivre en cas de suspicion de coronavirus. Cette nouvelle équipe constituée devra centraliser l'ensemble des informations collectées afin d'être le plus efficace possible. Enfin, cette commission a également été enregistrée dans le Plan Communal de Sauvegarde (PCS) qui pourrait être réajusté en cas d'évolution de la situation sanitaire.

L'ensemble des informations liées à la circulation du virus vous seront aussi régulièrement communiquées sur le site de la mairie, son site Facebook et sur les panneaux lumineux.
Ensemble, restons vigilants !

L'équipe municipale tient à remercier les bénévoles qui ont œuvré dans l'ombre pendant la période du confinement .

Pascale BEGNIS

3 La peste « de 1629 » à Bédoin

Considérée comme l'une des maladies contagieuses les plus meurtrières de l'histoire de l'humanité, la peste inspirait à nos ancêtres une véritable terreur. A tel point qu'ils n'osaient l'appeler par son nom et la désignaient comme « le mal contagieux ». Mortelle dans 30 à 50% des cas dans sa forme bubonique, elle tuait dans 100% des cas dans sa version pulmonaire...

Trois grandes pandémies suivies de plusieurs vagues frappèrent une grande partie du monde : « la peste de Justinien » au VI^e siècle après J-C, « la peste noire » de 1347, qui tua 1 européen sur 2 et décima 40% de la population en Provence et enfin « la peste de Chine » à la fin du XIX^e siècle. Le village de Bédoin ne fut pas épargné par ce fléau et notamment lors de « la peste de 1629 » énième vague de la 2^e pandémie du XIV^e siècle...

Revenons à Bédoin il y a donc presque 400 ans... L'église que nous connaissons aujourd'hui n'existe pas, à cet endroit se trouvent quelques constructions et la place du marché appelée « le Bramadou ». L'église du village (qui s'effondrera le 21 avril 1688) est alors située au sommet de la colline St Antonin, à l'intérieur des fortifications et jouxtant l'ancien cimetière... Diverses archives indiquent que la peste arrive aux portes de Bédoin à l'automne 1628. Dès le mois d'octobre, les deux consuls – ancêtres de nos maires actuels

– noble Francois de Florens et Guillaume Rey installent un bureau de santé composé de six « maitres de la santé » chargés d'organiser et de mettre en place des protocoles sanitaires rapidement. Un médecin, *Maitre Jehan Rey* et un chirurgien, *Maitre Michel Cerne-rat* sont recrutés pour *traiter toutz ceulz qui se trouveront mallades dans le present lieu de Bedoin*. Deux hommes sont aussi recrutés pour *conduire les malades hors de la ville et pour enterrer les mortz* . « Le bâtiment de Denis Digaud et la grange des héritiers de Bertrand Siméon dit Lachaulz » sont choisis pour recevoir les malades : *ceulx qui se treuveront mallades seront portés pour eviter l'infection du present lieu...*

Les habitants du village malades ou ayant fréquenté des personnes *soubsonnés du mal contagieux* et les étrangers sans attestation de bonne santé (« billets de santé ») dressées par les consuls ou maitres de santé de leur ville d'origine, sont mis en quarantaine. Des gardes sont établis pour les surveiller. Deux « parfumeurs » sont également embauchés pour nettoyer les maisons *de toutes et chacune les maisons de ceulx qui sont en quaranteine*.

Comme pour d'autres villages du Comtat, un confinement se met en place à Bédoin – on disait alors « une serrée ». A Bédoin, les rassemblements sont interdits, les écoles sont fermées, de même que les auberges, et il est défendu de sortir du village et d'aller aux barrières de la ville sans la permission de l'un des consuls ou de l'un des maitres de santé sous peine d'amende. Il est aussi interdit aux habitants de Bédoin de louer une grange à des étrangers pour y faire leur quarantaine sous peine de *mille escus d'amende*. De nombreuses mesures sont ainsi mises en place et communiquées à la population : *et aux fins que personne habitante dudit Bedoin ne pre-thande cause dignorance, ont donné charge ausditz Sieurs -consuls-de fere fere une criée par la ville, au sergeant et trompette dudit lieu*. La peste finit par s'éloigner de notre village au printemps 1629...

L'impact humain, économique et social de l'épidémie est dramatique, à Bédoin comme ailleurs. Dans notre village, « la serrée » a aggravé la situation des plus humbles. A plusieurs reprises, les consuls de notre village doivent acheter et distribuer du blé pour *soulager les povres de ce lieu - qui ne peuvent en ce temps gagner leur vie - pour les garder de mourir de faim*. Selon les rapports médicaux dressés en 1629, plus d'une dizaine de personnes décéderont de la peste malgré toutes les précautions prises. Enfin, l'épidémie contraint notre commune à déboursier des sommes conséquentes et doit emprunter « pour subvenir aux despances extraordinaires que la ville supporte » endettant davantage le village, déjà fortement obéré, pour de nombreuses années.

Moins d'un siècle plus tard, en 1720, la peste reviendra en Provence et les habitants de Bédoin, forts de leur expérience de 1629, y feront face avec encore beaucoup de courage, de détermination et de solidarité. Mais c'est une autre histoire...

Romain DETHÈS

Retrouvez l'intégralité de cet article « La peste de 1629 à Bédoin » et « Bédoin il y a 300 ans... l'année 1720 » dans le 3^e numéro de la « Revue historique & culturelle de Bédoin & du Ventoux » publiée en édition limitée par l'association « Mémoires de Bédoin et du Ventoux » à partir du 1^{er} novembre 2020. Les citations reprennent l'orthographe d'origine.



4 Vie culturelle au temps de la Covid-19

La programmation culturelle de l'année 2020 a été fortement perturbée par les conditions sanitaires et certaines manifestations ont dû être annulées pendant la période du confinement. Cet été, nous avons maintenu 2 concerts malgré des contraintes matérielles et administratives nouvelles. Nous avons tenu à maintenir l'essentiel de la programmation pour soutenir les artistes fortement touchés économiquement par la pandémie. Si les artistes ont besoin de nous pendant ces moments difficiles, nous avons plus que jamais besoin d'eux.

Un concert a eu lieu le 4 août en plein air : hommage à Jacques BREL par le « GRAND VICTOR » et à Francis CABREL sous la direction de Bernard RICHARD. Le mistral violent n'a pas permis d'installer le décor prévu ; les chaises installées dès le matin par les services techniques n'ont cessé de s'envoler ; il a fallu s'adapter mais le public de plus de 200 personnes a tout de même apprécié ce moment de partage avec les artistes.

Un deuxième concert-conférence par Dominique METZLE consacré à la musique médiévale autour du thème de Blanche de Castille a eu lieu dans la chapelle du Moustier. A cette occasion, le public a pu aussi admirer les vitraux nouvellement installés de l'artiste plasticien René GUIFFREY.

Je tiens à remercier tous les services de la mairie qui se sont mobilisés pour assurer le succès de ces manifestations.

Le 10 octobre 2020 à 17h30, à l'auditorium du centre culturel, Stéphane WOERTHER donnera une conférence sur le thème : « Dérèglements climatiques : quels enjeux et comment s'y préparer » ; La conférence sera suivie d'un moment d'échanges.

Stéphane WOERTHER est ingénieur économiste, spécialiste du secteur de l'énergie. Il a débuté sa carrière professionnelle à la NASA (recherches sur le climat), il a une activité de conseil auprès des pays africains sur les politiques énergétiques et de transition écologique. Le 11 octobre 2020 à 17H00, à l'auditorium le théâtre La Compagnie du Nouveau Monde d'Avignon présentera la pièce « Meilleurs Vœux » de Carole GREEP, une comédie sentimentale qui traite des errances et des motivations des hommes et des femmes dans leur quête permanente de bouts de chemin à partager.

Ces deux manifestations se feront dans le respect des conditions sanitaires avec un public limité ; nous vous conseillons de réserver par téléphone au 06 82 62 76 45 à partir du 1^{er} octobre, de 10h à 12h et de 15h à 18h.

Nous vous tiendrons au courant des prochaines manifestations sur le site internet de la mairie, notre compte Facebook et le panneau lumineux.

Dominique VISSECCQ

5 Les festivités se sont adaptées au Covid-19

La commune de Bédoin est l'une des rares du département à avoir maintenu et complété la programmation initiale de ses festivités, ses concours de pétanque et sa fête foraine mais tout a été repensé.

Que ce soit pour le 14 juillet, fête nationale, pour le hameau des Baux les 25, 26 et 27 juillet, pour le centre du village du 13 au 15 août, ou pour Ste-Colombe les 28, 29 et 30 août derniers, M. le Maire, s'est mobilisé auprès de la préfecture pour pouvoir organiser ces événements que les administrés attendaient. Excepté le traditionnel feu d'artifice du 15 août, reporté, « il apparaissait important de soutenir nos commerçants et le monde du spectacle frappés de plein fouet par cette crise sans précédent » (Alain Constant).

Les services techniques de la municipalité « sur le pont » au quotidien ainsi que le service communication ont été particulièrement sollicités pour que les conditions sanitaires puissent être réunies. Les élus et les habitants du village leur en sont reconnaissants au vu des protocoles stricts mais nécessaires imposés par les services de l'Etat.

MERCI pour leur implication sans faille et leur professionnalisme !

En partenariat avec la mairie, l'association des commerçants et des artisans a pu, elle aussi, lancer sa première édition Bédoin en Fête dans le respect des règles de distanciation physique et du port du masque. Leur programmation musicale, variée, a su capter un public ravi de pouvoir bénéficier de telles prestations !

MERCI pour ces moments de convivialité précieux !

Retour en images !

Emmanuèle VALERIAN



6 Les joies de l'eau

Cette année, malgré des consignes de sécurité particulières et dans le respect des gestes barrière, la piscine municipale a ouvert ses portes le 13 juillet pour le plus grand bonheur de toutes et tous.

En effet, avec un été particulièrement chaud, tout le monde a pu profiter de notre espace aquatique : le centre aéré de Bédoin, les enfants des stages de football, les touristes, campeurs et, bien sûr, toutes les familles du village.

Les tarifs ont été revisités pour que le plus grand nombre puisse en bénéficier. Le résultat est là : la moyenne jour a été de 110 personnes (avec 150 personnes maximum dans les bassins).

De plus, nous avons prolongé l'ouverture jusqu'au 13 septembre.

Nous tenons à remercier tout le personnel de l'accueil, maîtres-nageurs, surveillants de baignade, et agents d'entretien pour leur professionnalisme. En effet, tout a été mis en place pour faire respecter les consignes d'hygiène et de sécurité.

En espérant que l'été 2021 soit enfin un été plus libre et plus joyeux avec moins de contraintes.

Pascale BEGNIS

7 Une rentrée masquée

Après de nombreuses hésitations ministérielles quant à un éventuel report de la rentrée scolaire, la décision a été finalement prise : la rentrée aura lieu en temps et en heure. Nous voici donc partis pour une nouvelle année. Les enfants des écoles de Bédoin ont retrouvé copains, maîtres et maîtresses le 1^{er} septembre pour toutes les classes de primaire ainsi que les moyennes et grandes sections de maternelle. Quant aux petites sections, elles ont fait leur toute première rentrée le jeudi 3 septembre. Une rentrée quelque peu spéciale car placée sous le signe de la pandémie de la Covid-19. Les règles sanitaires ont imposé le port du masque pour les parents et le respect de la distanciation sociale afin de garantir la sécurité de tous.

Cette année, l'école maternelle compte 78 élèves répartis en 3 classes :

- 2 classes de petites/moyennes sections de 28 élèves chacune.
- 1 classe de grande section de 22 élèves.

L'ensemble est placé sous la direction de Sophie JUAN CONSTANT.

L'école élémentaire compte quant à elle 141 élèves répartis en 6 classes sous la direction de Guy TAPIAS :

23 CP – 20 CP/CE1 – 23 CE1/CE2 – 23 CE2/CM1 – 25 CM1 – 27 CM2

Carole PERRIN

8 Collecte des déchets et Covid-19

La Covid-19 a non seulement marqué les visages mais aussi les espaces publics. Le masque, objet devenu indispensable afin de garantir la sécurité de tous, jonchent désormais nos rues. Notre voirie pâtit de l'incivisme de certains, ce qui n'est acceptable ni pour la salubrité ni pour l'environnement.



Aussi, les services de la CoVe nous rappellent que les masques, les gants, les mouchoirs usagés doivent être jetés en sacs fermés dans les containers ou poubelles privées dédiées aux ordures ménagères. Le tri sélectif doit, bien évidemment, se poursuivre tout en renforçant le contrôle dans la mesure où la crise sanitaire fait grandement augmenter la consommation de produits jetables tels que les lingettes et autres dérivés désinfectants.

Pour toute information complémentaire, le service gestion des déchets de la CoVe décline l'ensemble des préconisations sur le site : www.lacove.fr

Geneviève HUCHET

9 Fonds de solidarité à destination des entreprises particulièrement touchées par les conséquences économiques, financières et sociales de la propagation de la Covid-19

Le décret n° 2020/1048 reconduit les mesures de soutien au titre des pertes du mois de juillet 2020 jusqu'à celles de septembre 2020 pour les entreprises appartenant aux secteurs de l'hôtellerie, restauration, cafés, tourisme, événementiel, sports, culture et les entreprises de secteurs connexes ainsi que pour les artistes auteurs.

Le formulaire du mois d'août 2020 est mis en ligne dans la messagerie sécurisée sur le site « impots.gouv.fr » depuis le 4 septembre. Ce formulaire pourra être déposé jusqu'au 31 octobre 2020.

10 Bilan estival de l'office du tourisme

La crise sanitaire a largement perturbé l'activité touristique si l'on en juge par les données statistiques fournies par l'Office du tourisme de Bédoin pour les mois de juin, juillet et août.

Après une période de télétravail pendant le confinement, le bureau de Bédoin a pu être réouvert au public le 1^{er} juin 2020 dans le respect du protocole sanitaire.

Mois	Demandes renseignées au comptoir	Appels téléphoniques
Juin	237	36
Juillet	730	53
Août	1103	263

Si l'on compare ces chiffres à ceux de 2019, on constate que la fréquentation a baissé de 72 % en juin, de 39 % en juillet et seulement de 11 % en août.

La clientèle française a été largement majoritaire, principalement régionale et francilienne. La saison touristique n'est pas achevée, un bilan définitif vous sera communiqué dans le prochain Passadou.

Pascale BEGNIS

VIE A BÉDOIN



1 Le monde agricole ancien mis à l'honneur !

Les 19 juillet et 30 août derniers, l'association des Tracteurs Rétro Vaucluse nous a, une fois encore, émerveillés avec ses démonstrations de battage, de labour à l'ancienne avec charrues et matériels agricoles d'autrefois.

Les organisateurs de ces deux journées exceptionnelles, dans le village et au hameau de Sainte-Colombe, nous ont offert des instants uniques et remplis d'émotion. Toutes et tous gardons en mémoire le travail de la terre de nos aînés, et affichons, non sans une certaine fierté, notre appartenance à ce monde rural qui caractérise notre territoire.

Bravo à tous ces passionnés pour ces instants précieux ! A l'année prochaine !

David MALINGE

2 Complémentaire santé à moindre coût

La municipalité rencontre des prestataires de santé (MGA, AXA, Actiom, MIEL...) pour la mise en place d'une complémentaire santé collective mutualisée à moindre coût. Une réunion avec les administrés se tiendra à la fin des négociations.

Eliane BARNICAUD

3 Des vendanges précoces...et historiques !

C'est dans un contexte sanitaire inédit que le « top départ » des vendanges a été donné, le 27 août dernier, sur notre commune. Une protection de nos récoltants et une organisation spécifique de leur travail ont été mises en place, conformément aux préconisations strictes de l'ARS et de la MSA.

D'abord engagées sur le Chardonnay, nos équipes de viticulteurs ont définitivement « déclaré ouverte la saison » d'une récolte prometteuse le 31 août. Le raisin est arrivé à maturité avec dix jours d'avance sur l'année 2019.

Le manque de pluviométrie a très largement accentué la précocité. Pour mémoire, en 50 ans, la date des vendanges a été avancée d'environ 3 semaines.

N'en doutons pas, la résilience des coopérateurs des Vignerons du mont Ventoux saura faire face à ce changement climatique observé depuis une dizaine d'années ! A ce titre, notre terroir viticole mérite, tout notre soutien !

Gilles BERNARD

4 La reprise des activités à la bibliothèque municipale !

Après une fermeture complète pendant le confinement, la bibliothèque a offert de nombreux services pour reprendre son activité en toute sécurité : la réservation et le retrait de livres à l'extérieur du centre culturel, le portage de livres à domicile puis la réouverture complète de ses locaux depuis le 16 juin.

Les activités et animations reprennent également peu à peu à partir de la rentrée. Nous mettons tout en œuvre pour assurer un accueil dans les meilleures conditions sanitaires, avec votre complicité : « tous masqués » sera la devise de la rentrée !

Au programme de cet automne, vous trouverez :

- **Mercredi 14 octobre à partir de 17h30** dans le hall d'exposition du Centre culturel Helen Adam, les inconditionnels du club de lecture « Lire à tout vent » se retrouveront pour partager leur passion de la lecture. Le prochain rendez-vous est fixé le mercredi 9 décembre dès 17h30. Si vous aimez échanger autour de vos lectures, présenter vos coups de cœur ou simplement glaner des idées de lecture, le club est fait pour vous ! Profitez de la rentrée pour découvrir ses activités.



- **Mercredi 14 octobre à 17 h**, l'heure du conte, pour le plaisir des plus petits, sera animée par Jean-Luc et Pat avec des contes de la nuit et des origines (à partir de 5 ans, mais jusqu'à 99 ans !). Venez explorer l'imaginaire du monde entier... tout près de chez vous ! Manifestation gratuite, auditorium du centre culturel.

Deux rendez-vous exceptionnels avec Bonheurs de lecture :

- **Vendredi 16 octobre à 20h30**, la Cie Maâloum nous ravira avec « La solitude des nombres premiers » de Paolo Giordano : un premier roman puissant qui parle de l'adolescence en évoquant la solitude comme un moyen d'émancipation plutôt que d'isolement et où la singularité d'un individu peut-être transformée en force.

- **Vendredi 13 novembre à 20h30**, ce sera « Que ma joie demeure » de Jean Giono : un roman-poème, une ode à la nature. Prendre le temps de profiter du beau, des odeurs, des couleurs, du simple de ce qui nous entoure, de ce qui nous rend riche, de ce qui nous remplit, de l'inutile...

Ne manquez surtout pas leurs délicieuses lectures musicales dans l'auditorium. L'entrée est libre, le nombre de place étant limité, les réservations se font auprès de la bibliothèque.

- Comme chaque automne, la bibliothèque



vous permet de découvrir et dévorer les titres phares de la rentrée littéraire, dès la mi-octobre.

- Enfin, **samedi 12 décembre à 10h30** dans l'auditorium, un spectacle pour le jeune public de 6 mois à 5 ans « Blanc » par la compagnie Tatem dans le cadre des animations de réseau BiblioCove : spectacle mêlant mouvement dansé et voix, manipulation de papier et de scotch, avec une scénographie qui se construit en même temps que le spectacle devant les yeux des tout petits et des adultes qui les accompagnent.

L'entrée est libre, le nombre de place étant limité, les réservations se font auprès de la bibliothèque.

Vous pouvez retrouver l'agenda de toutes ces animations sur : www.bedoin-mont-ventoux.fr

Horaires d'ouverture de la bibliothèque

Mardi 15 h/18 h

Mercredi 10 h/12 h - 15 h/18 h

Jeudi et Vendredi 16 h/18 h

Samedi 10 h/12 h

Tél : 04.90.65.69.72.

Courriel : bibliotheque@bedoin.fr

5 Un Kangoo électrique pour les Services Techniques

Vendredi 11 septembre, à 14h, les services techniques de la mairie réceptionnaient leur nouveau véhicule grâce au concours précieux du Garage du Ventoux : un Kangoo entièrement électrique.

S'inscrivant dans une démarche éco-responsable, cette acquisition (12 500 euros HT) est la bienvenue dans un service dont le parc automobile s'avère vieillissant. En effet le véhicule Kangoo précédent immatriculé en 2001, accusait 210 000 km au compteur et nécessitait des travaux de remise en état trop importants.

Dans le respect des normes environnementales, Thierry Jacquemin, notre référent voirie et entretien, en aura désormais la responsabilité. Soucieux de la protection de notre patrimoine naturel, Thierry Jacquemin aura à cœur d'établir un état précis de nos chemins communaux, sans pollution et sans nuisances sonores,

Bonne route à travers notre territoire !

Patrick ROSSETTI

6 La jeunesse bédouinaise à l'honneur !

A Paris, Lionel RAVEL, restaurateur de la commune, a décroché la deuxième place à la finale régionale Sud-Est du concours « Coupe de France du Burger » avec son burger « Le Maillot Jaune ».

Bertrand DELHOMME et son équipe ont remporté le Triathlon Ventouxman en relais malgré des conditions météorologiques difficiles.

Bravo à ces jeunes de représenter notre commune aussi dignement !

Emmanuèle VALERIAN



7 Nouvelles du Parc

Le 29 juillet 2020, le Premier ministre Jean CASTEX a signé le décret classant les 85 913 hectares du Ventoux en Parc Naturel Régional (PNR) réunissant autour d'une même charte les communes participantes. 35 communes en font partie, du Comtat Venaissin aux gorges du Toulourenc en passant par le sommet du Ventoux et le plateau de Sault. Ce parc englobe au total 88 000 habitants. Le PNR sera géré par le Syndicat de Gestion du PNR du mont Ventoux (ancien SMAEMV).

Ses trois grands objectifs sont de « protéger le Ventoux », « bâtir une économie commune » et « préparer les paysages pour demain ».

La prochaine étape aura lieu à l'automne, avec l'élection d'un Bureau et d'un ou d'une président(e) par les élus des 35 communes concernées. Ce bureau devra ensuite créer des commissions thématiques sur la biodiversité, le paysage, les sports, le tourisme, l'agriculture et l'éducation. Une série de sorties sont d'ores et déjà organisées sur le territoire du Ventoux : sortie nature, conférences, ateliers, expositions...

Retrouvez les « Rendez-vous du Parc » sur le site internet : <https://www.parcduventoux.fr/>

Jules DONZELOT

8 Villa gallo-romaine des Bruns : protection, restauration et mise en valeur

Les fouilles du site des Bruns ont permis de mettre en évidence les vestiges d'une villa gallo-romaine occupée du milieu du II^e siècle à la fin du III^e siècle. La villa est



installée sur une terrasse allongée, au pied d'un versant à pente raide. Elle a un plan barlong qui constitue un exemple unique dans la province de Narbonnaise en l'état actuel des recherches. Ce plan atypique s'adapte à la topographie du site.

Comme dans toutes les *villae* on peut distinguer :

- La *pars rustica*, au Sud-Est du site, consacrée aux activités domestiques, au stockage et à la transformation des denrées agricoles.
- La *pars urbana*, au Nord-Ouest, lieu de résidence des maîtres, comportant les pièces d'habitation, de réception et les thermes.
- Les thermes font la transition entre ces deux parties de la villa.
- Une galerie, autrefois couverte, longe la villa. Devant la *pars rustica* apparaissent des socles de calcaire qui devaient servir de support à des poteaux de bois. En revanche, à partir des thermes, les colonnes étaient faites en briques maçonnées recouvertes d'un enduit à la chaux.
- Un bassin d'agrément est visible en contrebas de la galerie devant la *pars urbana*.

Cette villa, modeste par sa taille, le choix de ses matériaux, éloignée des grandes voies de circulation, se consacrait probablement à l'agriculture et à l'élevage de subsistance. Le site a été abandonné puis réoccupé durant l'Antiquité tardive aux V^e et VI^e siècles. Un premier établissement agricole avait précédé la villa au I^{er} siècle de notre ère, il reste peu de choses de cette première occupation : deux bâtiments de petite taille, fortement arasés et une aire de stockage comportant des fonds de *dolia* (partie Est du site).

A la suite d'interrogations légitimes de nos

concitoyens sur certains travaux de protection sur le site lors du chantier lié à l'installation de la passerelle pédagogique dominant la villa dans le cadre du projet sur la « romanité », nous avons contacté M. David LAVERGNE, chargé de la gestion patrimoniale et scientifique du Vaucluse au sein de la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles).

Il s'est rendu sur le site le 10 septembre 2020 en compagnie de :

- Mme Stéphanie COLLET, responsable du service culture et patrimoine à la CoVe,
- M. Hervé GROS, adjoint au maire,
- M. Gilles JOUVAUD, directeur des services techniques de la mairie,
- M. Romain DETHES, élu chargé du patrimoine,
- Mme Dominique VISSECOQ, adjointe à la culture et au patrimoine.

Cette entrevue a permis de clarifier les enjeux de la préservation, de la restauration et de la mise en valeur pédagogique du site.

Préservation et restauration

- Les crêtes de murs de la villa ont été recouvertes d'un mortier de chaux et de sable par l'entreprise chargée de la construction de la passerelle. Si cette entreprise a déjà effectué des interventions à Vaison-la-Romaine, elle n'a pas de maçons spécialisés dans la restauration. Ce mortier, destiné à protéger les murs, n'a pas porté atteinte à la structure selon M. LAVERGNE mais on peut regretter le choix de la teinte du sable qui tranche trop avec les murs existants. L'effet est, pour le moins, peu esthétique ; seul, le temps fera son œuvre en gommant ce contraste.

- La dégradation progressive de la vasque de forme ovale recouverte d'un enduit bleu située dans le frigidarium des thermes du



premier balnéaire et la conservation des solins d'étanchéité ont fait l'objet de nos inquiétudes. M. LAVERGNE conseille de protéger ce secteur en aménageant une « petite maison » couverte mais ventilée pour protéger cet espace des aléas climatiques. Il écarte cependant un projet de chantier participatif qui visait à couvrir le *frigidarium* d'un mortier composé de sable, de chaux et de tuileau. En effet, cette intervention risquait de ne plus rendre visible la vasque et les solins d'étanchéité.

- La villa a connu au cours de son histoire des épisodes de colluvionnement. Les risques de dégradation de la villa par un épisode méditerranéen n'étant pas à écarter de nos jours, il faut donc maintenir le drain déjà existant derrière la villa et accentuer sa pente afin que l'eau ne stagne pas au pied du mur qui, à l'Est a du « fruit ».
- Certains murs, en particulier ceux de la galerie, sont à protéger par un mortier de chaux.

Aménagement pédagogique

- Pour identifier les différentes fonctions dans la villa, les espaces ont été recouverts d'un géotextile appelé communément « bidim » et de clapissette de couleurs différentes. Cet aménagement a un double effet : protection et pédagogie.

- *Pars rustica*, clapissette grise
- *Pars urbana*, clapissette blanche
- Thermes, bassin d'agrément, espace du feu, clapissette ocre

- Pour mettre en évidence le compartimentage de la villa quand les murs ont disparu, une barre de métal sera installée (la reconstitution d'un mur est à bannir ; la pédagogie se fait sans pastiche).

- Pour rendre plus lisible la galerie, il est envisagé de la recouvrir de pouzzolane. Les crêtes de certains murs de la galerie pourraient à cette occasion être recouverts de mortier de chaux dans les parties les plus dégradées.

- Autre problème à trancher : faut-il recouvrir les vestiges de la première occupation pour les protéger et concentrer l'attention des visiteurs sur la villa gallo-romaine ou les laisser visibles, ce qui implique

leur restauration, leur entretien et une démarche pédagogique pour que les visiteurs soient conscients de leur antériorité.

- La passerelle comportera des textes et des illustrations. Ces textes sont en cours d'élaboration, M. LAVERGNE apportera sa caution scientifique en les relisant.

Projets à venir

- Un chantier participatif, approuvé par M. LAVERGNE devrait avoir lieu courant octobre dans une partie du 2^e balnéaire avec des spécialistes des mortiers romains qui ont l'habitude de travailler sur des sites archéologiques. Ce mortier sera composé de chaux, sable et tuileau. A la vue d'un échantillon présenté, il nous est conseillé d'augmenter la proportion de tuileau pour obtenir une teinte plus foncée.
- Protection et valorisation du *dolium* encore visible (1^{ère} occupation).
- Reconstitution d'une colonne de la galerie.
- Reconstitution partielle d'une pilette de l'hypocauste. Ce travail sera délicat.

Ces reconstitutions seront réalisées, selon le souhait de M. LAVERGNE, avec des matériaux commandés à des potiers contemporains.

- Le linteau découvert dans la villa pourrait être remplacé à l'endroit de sa découverte.

Nous avons la chance de bénéficier de vestiges gallo-romains exceptionnels, nous avons donc le devoir de les protéger, de les restaurer, de les mettre en valeur tout en respectant la déontologie archéologique.

Avec cet aménagement, Bédoin s'inscrit ainsi dans une perspective de diversification culturelle, patrimoniale et, bien sûr, touristique.

Dominique VISSECCQ

Sources :

- Bulletin archéologique de Provence, supplément 5, 2008 : « Archéologies de Provence et d'ailleurs »
- Comptes-rendus des campagnes de fouilles

9 Journées européennes du patrimoine 19-20 septembre 2020

Comme chaque année, les journées du patrimoine ont attiré de nombreux visiteurs malgré les contraintes et d'abondantes chutes de pluie le dimanche matin.

Parmi les visiteurs, beaucoup de nouveaux arrivants désireux de mieux connaître l'histoire et le patrimoine du village et ainsi de mieux s'y intégrer. Certains se sont d'ailleurs déjà investis dans le tissu associatif du village. D'autres sont venus des villages voisins (Mazan, Flassan...).

Cette année, le public avait accès à la chapelle de Beccaras édifée en mémoire des guillotines de 1794 (visite assurée par Nathalie EYMERÉ).

Dans la chapelle du Moustier, les visiteurs ont pu découvrir les vitraux réalisés par l'artiste plasticien René GUIFFREY, présent sur les lieux le samedi après-midi. La chapelle privée de la Madelène était elle aussi ouverte au public (visite assurée par Brigitte COUTELEN).

Les guides de la CoVe ont accueilli les visiteurs à la villa gallo-romaine des Bruns.

Didier ARNAUD nous a accompagnés chaque soir dans une déambulation sur les traces de l'histoire de Bédoin .

L'année prochaine l'offre patrimoniale sera diversifiée, d'autres lieux seront proposés au public : ex. le Pavillon de Rolland et l'histoire du reboisement du Ventoux.

Nous remercions chaleureusement tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de ces journées.

Dominique VISSECCQ

10 Les Aventuriers du Ventoux

Vacances été 2020



Malgré la Covid-19, les Aventuriers du Ventoux ont pu voyager tout l'été :

• Programme : « voyage autour du monde ». Les enfants ont pu visiter au travers d'activités riches et variées : le BRESIL, la GRECE, la FRANCE, le MEXIQUE, l'ITALIE, les USA, la THAILANDE.

Des sorties choisies en rapport avec le thème de la semaine (Carbet Amazonien, la Bambouseraie, le palais des Papes...).

Également des sorties dans les environs de Bédoin et du mont Ventoux (Combe de MARAVALL, les Grandes Fontaines...).

Le centre de loisirs de Bédoin a répondu à 3 projets artistiques et culturels, financés par la DRAC :

- Le collectif « Minuscopic » est intervenu auprès des 3-6 ans, sur un projet découverte et développement de soi ainsi qu'une initiation musicale à partir de Haïkus
- Rebecca BRUEDER nous a initiés à l'art du KINTSUGI,
- La troupe « Taxi-Pantai » a proposé une initiation musicale.

Promeneur du Net

L'ALSH a adhéré au dispositif « Promeneurs du Net » mis en place par la CAF et en lien avec des institutions nationales comme la MSA, la mission locale, Action logement ainsi que les PIJ du département.

Le Promeneur du Net est un professionnel (animateur, éducateur...) qui exerce au sein d'une structure jeunesse et qui assure une présence éducative sur Internet et les réseaux sociaux.

Vous pouvez désormais demander Eliot Promeneur du Net sur Facebook en ami pour suivre le fonctionnement du centre, les projets en cours et ceux prévus. Vous pouvez également échanger avec lui. Il assure une présence active les mardis et jeudis de 17h à 18 h.

Ce sont donc 2 petits groupes qui se sont donnés rendez-vous à 9h45 Place de la République et qui, masqués, munis de gants et de sacs poubelle ont ramassé tous les déchets rencontrés sur la colline Saint-Antonin et sur le chemin du Ménèque.

La récolte a (hélas!) été bonne : mégots, pneus, canettes et toutes sortes de déchets insolites ont été ramassés.

Le succès de cette première action nous encourage à la renouveler périodiquement, espérant évidemment faire naître chez nos concitoyens et les visiteurs une conscience écologique nécessaire au bien-être de tous et à la beauté de notre village !

Merci à tous les participants et rendez-vous au printemps pour la 2^{ème} opération !

Cécile PAULIN

11 Nettoyons Bédoin !

Le samedi 19 septembre, dans le cadre du World Clean Up Day (journée mondiale de nettoyage de la nature), le PNR organise depuis 2012 l'opération « Nettoyons le Ventoux » au sommet de notre belle montagne. Cette année, la municipalité a décidé d'instaurer en parallèle une opération similaire baptisée « Nettoyons Bédoin ».



11

ÉTAT CIVIL

BIENVENUE :

Emy MAILHE née le 02.12.2019
Tom PAULO né le 10.01.2020
Enzo TARRAGONI ALUNNI né le 14.01.2020
Eliott TESSONNEAU né le 22.01.2020
Valentin HEINZ né le 28.01.2020
Louna LANGE née le 31.01.2020
William ARNAUD né le 16.03.2020
Elena FOSSAT née 18.04.2020
Valentine LEMOINE née le 02.05.2020
Louana DELEAU née le 02.05.2020
Ange SOUFFLET TURC né le 04.05.2020
Izia LELIEVRE née le 18.05.2020
Antonin SALIN né le 22.05.2020
Tiago VERNET né le 08.06.2020
Zoé CHARPENEL née le 12.06.2020
Lévana PETIDIS née le 12.06.2020
Vincente LAUSANNE née le 20.06.2020
Roman CHRISTEL CLEMENT né le 14.08.2020

FÉLICITATIONS :

Marcus McGRATH et Mélissa ROLLAND le 07.03.2020
Daniel DIAZ et Esther SOREL le 11.07.2020
Edwin LABEDZ et Aurore MARTINA le 01.08.2020

CONDOLÉANCES :

Jacques BON (73 ans) le 18.12.2019
Jacky TROUILLER (76 ans) le 30.12.2019
Monique BULAND (88 ans) le 18.01.2020
Annie LOVERA épouse BRUNA (69 ans) le 07.02.2020
Thérèse LAJONIE veuve DOREAU (91 ans) le 11.02.2020

Jeannine GALLET veuve DUBOIS (90 ans) le 27.02.2020
Paulette GERBAUD épouse JALADÉ (85 ans) le 08.03.2020
René PILLIER (102 ans) le 12.03.2020
Robert REBOUL (88 ans) le 12.03.2020
Josette BLAYAC veuve NASSINI (75 ans) le 18.03.2020
Janine BELLON épouse ESTEOULE (90 ans) le 09.04.2020
Lucile CLOP veuve LEON (85 ans) le 18.04.2020
Jean JOSSO (73 ans) le 23.04.2020
Michel DUCEP (80 ans) le 01.05.2020
Gérard SORBIER (64 ans) le 08.05.2020
Josette COLOMBET veuve RUAT (83 ans) le 09.05.2020
Suzanne BERNHARD veuve ROCHE (99 ans) le 13.05.2020
Yvette VILAN veuve JAMAIN (82 ans) le 14.05.2020
Eddie LACHERAY (53 ans) le 18.05.2020
Mohamed EL OUARDI (77 ans) le 19.05.2020
Jean BERARD (73 ans) le 23.05.2020
Thérèse COMTET veuve VERNE (96 ans) le 28.05.2020
François ESCAMEZ (70 ans) le 05.06.2020
Victor ROIG PARDO (56 ans) le 13.06.2020
Claude MANGIN (79 ans) le 22.06.2020
Georges JAU (75 ans) le 27.06.2020
Guy GOEFFROY (74 ans) le 02.07.2020
Jean MISTRAL-BERNARD (45 ans) le 22.07.2020
Ian ROBINSON (55 ans) le 01.08.2020
Manuel CAVAGNA (68 ans) le 04.08.2020
Claudia BORDIGA veuve LEPATRE (95 ans) le 10.08.2020
Lydie CONIL (39 ans) le 13.08.2020
Maurice GAUTIER (97 ans) le 04.09.2020
Jocelyne INTEGLIA (58 ans) le 06.09.2020
Jean JALADÉ (84 ans) le 08.09.2020

VIE ASSOCIATIVE



1 A la rencontre des associations !

Chaque mois de septembre, c'est toujours un plaisir de pouvoir rencontrer et échanger avec notre tissu associatif. L'engagement, le dévouement et toutes les valeurs partagées des dirigeants et des bénévoles forcent le respect.

Dispositif indissociable de ce bien vivre ensemble qui nous tient toutes et tous à cœur, la Fête des Associations a pu avoir lieu vendredi 4 septembre dernier, de 16h30 à 19h30 place de la République malgré un contexte sanitaire difficile. Merci à nos services municipaux mobilisés d'avoir rendu possible l'événement !

Ce n'est pas moins de 30 associations qui se sont retrouvées et qui ont pu proposer, aux familles venues nombreuses, tout un panel de possibilités d'épanouissement dans les milieux sportifs, culturels, etc... Belle rentrée associative à toutes et à tous !

Dominique SOUMILLE

2 Coup double pour le Ventoux Sud FC !

C'est après une période assez inédite que la saison 2019-2020, bien qu'écourtée, s'est terminée pour le Ventoux Sud Football Club. Outre un arrêt prématuré des championnats et des rencontres, nous retiendrons la double montée du club de football local reliant Mazan-Bédoin pour ses équipes 1 et 2 séniors.

Les deux équipes, respectivement coachées par Xavier XUEREB et Romain BRIFFA, se dirigent donc vers leur montée respective en District 2 et District 3, tant attendues mais amplement méritées. On n'oubliera pas l'équipe 3 sénior entraînée par Tarik ILAFKIHEN qui, après un début de saison plutôt compliqué, se hisse à la 8^e place du classement à la suite d'une série de victoires

Tout cela semble de bonne augure pour la saison 2020-2021 déjà bien entamée et sans doute prometteuse ! Entre entraînements collectifs et matchs amicaux de pré-saison, les joueurs du Ventoux Sud FC n'ont qu'un objectif en tête : maintenir leur place dans leur nouveau championnat.

Le Ventoux Sud FC, une étoile montante

Le club connaît un développement constant comme le prouve la section féminine. Gaël LEGOUX, coach de l'équipe sénior a donné un second souffle au potentiel féminin du club. De l'école de foot mixte aux seniors, en passant par les catégories U12, U15, U18 et sans oublier le foot maman loisir, le Ventoux Sud FC recrute des joueuses débutantes ou expérimentées qui trouveront sans doute leur bonheur autour du ballon rond et d'un véritable esprit d'équipe.

Tu tires ou tu pointes ? Le Ventoux Sud FC, plutôt habitué des tirs, a lancé le bouchon pour la 3^e année consécutive lors de la fête votive de Bédoin du 13 au 13 août 2020 !

Avec près de 600 joueurs sur ces 4 jours, le club de football local a eu de quoi prouver sa qualité d'adaptation mais surtout d'organisation quel que soit le terrain : de foot ou bouliste !

3 Le Collectif Citoyen Bédoin Ventoux organisait cet été le Festival des Grangeons

Cet été, on ne cultivait pas que des tomates au CCBV ! Outre les belles récoltes du jardin collectif de la Buse, il était également question de « jardins partagés » avec la création du Festival des Grangeons. Le Collectif s'est en effet mobilisé autour d'un nouveau projet culturel auquel était convié l'ensemble des Bédouinains.

Tous les jeudis, du 16 juillet au 27 août, des particuliers du village ou de ses hameaux, ont ainsi ouvert leurs jardins pour des concerts inédits afin de découvrir des artistes talentueux, pour certains de renommée internationale, et de partager de doux moments de convivialité. Six concerts, six ambiances, qui nous ont fait voyager aux 4 coins du monde, au gré de créations originales et festives.

Un grand merci à la quarantaine de bénévoles qui a permis d'organiser au mieux ce festival, aux quelque 600 spectateurs ayant répondu présents à l'invitation, mais aussi aux associations, collectivités, commerçants et entreprises qui nous ont apporté leur soutien.

Un rendez-vous qui a permis à tous d'enregistrer de bien beaux souvenirs !

Sandrine FAVRE



Photos prises avant la Covid-19



4 Ventoux Trail Club



Le sport, la nature, la convivialité et le perfectionnement sont les valeurs qui animent le Ventoux Trail Club depuis bientôt 9 ans.

Le Club propose diverses sorties, allant de la sortie libre une fois par semaine les lundis soir à 19h, aux entraînements encadrés par 1 professionnel deux fois par semaine les mercredis et vendredis soir à 19h également.

Toutes les sorties ont lieu dans une ambiance sportive et décontractée. Motivation et sourire sont au rendez-vous.

Si vous aussi, vous souhaitez découvrir la richesse des sentiers de notre belle commune de Bédoin et de ses alentours et partager un sport nature avec d'autres...

A vos baskets, on vous attend. Sportivement vôtre.

Contact :
Mail : Ventouxtrailclub@gmail.com
Facebook : Ventoux Trail Club
Benoît : 06 22 52 02 17

5 Un été aux Baux

C'est pendant la période du confinement, qu'est née l'idée d'organiser des événements culturels aux Baux, et notamment d'ouvrir un espace d'exposition au 44 rue des Treilles.

Durant l'été, des artistes d'ici, mais aussi d'autres venus d'ailleurs ont investi les lieux. Appien, peintre, Danica BIJELJAC, photographe vidéaste, Xavier de LA SALLE peintre sculpteur, René GUIFREY plasticien, Jean-Charles CLAIR scénographe, Roland DAUTRY et Michèle SUQUET céramistes.

Dans un jardin, au 280 chemin de Ronde, ont été présentées quatre lectures-spectacles du roman *Echapper* de Lionel DUROY par la compagnie La Rumeur mis en scène par Patrice BIGEL. Au total, ces manifestations ont réuni un public de 828 personnes.

Au fil de l'été, les expositions se sont succédées et un groupe d'une dizaine d'habitants se sont mobilisés pour l'organisation, l'accueil et le bon déroulement des différentes manifestations culturelles.

En septembre, l'association "Le 44" a été créée. Elle a pour but de promouvoir la création artistique et le spectacle vivant sur le territoire. Elle vous donne rendez-vous à l'automne, pour l'exposition des œuvres du peintre bédouin, Jean-Pierre LELIÈVRE.

Le vernissage a eu lieu le 26 septembre à 17h30 et l'exposition sera ouverte du 27 septembre au 25 octobre, les samedis et dimanches de 15h à 18h.

6 En forme à Bédoin



L'Association En Forme à Bédoin « Un sport pour tous » a repris ses activités le 7 septembre 2020 avec le plus grand bonheur, en respectant soigneusement toutes les contraintes sanitaires exigées et en limitant la « jauge » à 15 personnes par cours. Notre présence au forum des Associations le 4 septembre a rencontré un vrai suc-

cès avec une importante fréquentation, quelques inscriptions et bon nombre d'essais gratuits durant la semaine de reprise.

Nous avons accueilli avec plaisir deux nouvelles animatrices au sein de l'association :

- Agnès assure le cours de Qi Gong, en remplacement de Patrick parti à la retraite, et propose aussi une nouvelle activité de Méditation/Relaxation.

- Anouk assure le Pilates et le Fitball à la place de Sandrine partie vers de nouveaux projets.

Un bel avenir à Patrick et Sandrine et tous nos remerciements pour le temps passé à nos côtés.

Nous souhaitons une agréable saison 2020/2021 à tous nos anciens et nouveaux adhérents et les remercions de leur confiance.

Vous pouvez toujours nous rejoindre en participant gratuitement à un cours d'essai.

Pour nous contacter

Tél : 06 12 75 40 66

Mail : secreteriat@enformeabedoin.com

Site web : www.enformeabedoin.com

Marianne RIPERT

7 Club « Le Ventoux » (pour les jeunes de 60 ans et plus)

Après de longs mois de fermeture à cause de la Covid-19, la reprise est enfin là :

- lundi après-midi : jeux de société

- jeudi après-midi : loto



Photo prise
avant la Covid-19



7

8



Deux nouvelles activités sont en prévision pour cette fin 2020 :

- lundi après-midi : jeux de boules associés aux jeux de société
- mardi après-midi 13h30-16h30 au 2^e étage salle de TP activité animée par Mme Evelyne TESTULAT (Tél. 06 71 94 04 39): création de tableaux en relief d'après une carte postale agrandie, certains éléments sont découpés, collés les uns sur les autres pour donner de la profondeur puis vernis etc.

Les prochains événements (voyages, festivités...) :

- dimanche 27/09/2020 : journée cochon grillé en Ardèche, visite guidée du château de Vogüe et du Mas Daudet
- mardi 20/10/2020 : les Grands Buffets de Narbonne et visite guidée de l'abbaye de Fontfroide et de ses jardins
- dimanche 22/11/2020 : grand concours de belote ouvert à tous avec de nombreux lots à gagner
- samedi 12/12/2020 : aïoli à Fontvieille, visite des Baux de Provence, du musée de la vannerie et de l'artisanat

Contact : Serge BREZOUT 06 74 60 62 33

Attention : la sortie prévue le 20/10/2020 aux Grands Buffets de Narbonne est annulée par l'organisateur (les groupes ne sont plus acceptés au restaurant pour des raisons sanitaires).

8 Reprise des cours au Bédoin Judo



Les cours ont repris au Bédoin Judo, avec toujours Patrice WALCH, son directeur technique, Patrice SIGNET, assistant Jiu-jitsu et responsable du Cross Training, ainsi que Cédric VALENZUELA, assistant enfants et responsable judo au sol.

En attendant la mise en service de la nou-



10



10

velle salle (ce qui ne saurait tarder), les séances se déroulent toujours dans la salle de la route de Crillon.

Les mesures sanitaires imposées par la pandémie Covid 19 sont naturellement de rigueur afin d'assurer la sécurité de tous.

Rappel des horaires :

- lundi 17h30-18h30 : enfants groupe 1 judo
- lundi 18h30-19h30 : enfants groupe 2 judo
- lundi 19h30-21h00 : ados/adultes judo
- mercredi 19h30-21h00 : Cross Training
- jeudi 19h00-20h00 : judo sol/jiu-jitsu
- jeudi 20h00-21h00 : Cross Training

Pour plus de renseignements :

Tél : 06 22 48 15 04

Bedoinjudo.com

Patrice WALCH

9 Mémoires de Bédoin et du Ventoux

L'association « Mémoires de Bédoin et du Ventoux » a pour objet d'étudier le patrimoine historique, archéologique, naturel et culturel de Bédoin. Après 4 années d'expositions et de conférences consacrées à la grande Guerre, la synthèse du travail, sous forme de livre consacré aux « Poilus de Bédoin » sera disponible par souscription prochainement.

L'exposition, prévue initialement la semaine du 8 mai pour le 75^{ème} anniversaire de la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe est maintenant programmée du 7 au 15 novembre 2020. Cette exposition « NOUS AVIONS 20 ANS EN 1944 » (préparée par Eric COSSE et Fabien CABEZAS, jeune viticulteur de Beaumes de Venise), montrera au public du matériel et des uniformes alliés et français utilisés lors de la libération de notre pays et dévoilera l'histoire des 4 aviateurs américains sauvés par le Maquis Ventoux en 1943.

Enfin, le 3^e numéro de la « Revue historique & culturelle de Bédoin & du Ventoux » paraîtra également en ce mois de novembre. Voici quelques articles que vous pourrez y trouver : Témoignages sur la vie à Bédoin autrefois ; Edmond Reynard ; Les 4 aviateurs américains de Bédoin ; La peste de 1629 à Bédoin ; Les anciens commerces de Sainte-Colombe ; Biographies d'Ernest Denante et Mireille Gobelin ; Bédoin il y a 300 ans... l'année 1720 ; Généalogie et histoire des familles de Bédoin ; L'élection du premier maire de Bédoin : M. Novène et bien d'autres articles encore...

La revue sera offerte et distribuée à nos membres à partir du 1^{er} novembre et sera en vente à partir du 11 novembre au prix de 10 euros lors de l'exposition.

Si vous êtes intéressés par l'histoire de Bédoin, ou si vous souhaitez adhérer et soutenir nos projets, contactez l'association par mail : memoiresbedoinventoux@gmail.com et retrouvez nos actualités sur notre site www.memoires-bedoin-ventoux.fr

10 Le KB Running Handisport à l'assaut du Mont-Ventoux !

Porté par le gardois Kouider Bouylaghman, Président du KB Running Handisport, cet événement du 26 septembre dernier a enfin rendu accessible la montée du géant de Provence aux personnes à mobilité réduite. Madame Jacqueline BOUYAC, présidente de la CoVe, a tenu à assister à cet événement. Poussées par des sportifs de haut niveau, ce sont 9 personnes en situation de handicap dont 2 participants malvoyants qui ont réalisé cette ascension mythique avec 7 fauteuils et 2 joëlettes aux côtés de leur marraine et parrain Stéphanie Pisciotta et Ludovic Rey-Robert (triple champion Paralympique 1992 et 1994).



11

Le premier fauteuil est arrivé au chalet Reynard en 1h 56 mn, une belle performance !

De nombreux anonymes ont souhaité s'associer à ce challenge de la solidarité : qu'ils en soient tous chaleureusement remerciés, les Bédouinains ayant largement contribué à cette formidable réussite ! Merci également à Joël Botreau, délégué à l'accessibilité auprès de la CoVe, de sa présence et de sa disponibilité envers les participants et les accompagnateurs ! Grâce au KB Running Handisport, notre commune a vécu un instant fort en émotion et en prouesses sportives ! Bravo à toutes et à tous ! Nous reviendrons sur cet événement dans le prochain Passadou.

Dominique SOUMILLE

11 Le CNBP expose

Le Club Naturiste de Bélézy-Provence a présenté les œuvres de ses artistes au Centre Culturel du 29 août au 3 septembre. Cette année, 9 exposants nous ont régaliés les yeux de leurs travaux – peintures, sculptures, artisanat ou photos. Les visiteurs, certes moins nombreux que les autres années, les ont encouragés à poursuivre par leurs chaleureux témoignages. Amateurs pour certains, leur passion est née lors des ateliers artistiques organisés au Domaine de Bélézy. Malgré cette période particulière, plus de 130 personnes ont admiré l'exposition. Rendez-vous sera pris en 2021 pour une nouvelle saison artistique.

Dominique BAILLEAU

12 ADMR : Changement d'horaires des permanences en mairie

A compter du mois de septembre 2020, les horaires des permanences de l'ADMR sont les suivants :

- mardi : 14h-16h30

- jeudi : 14h-17h

Toujours sur rendez-vous pour les autres jours.

Tél. : 04 90 65 65 17

ou Christian BOUNY : 06 23 21 11 34



13

13 Musique Opéra Bédoin

Musique
O péra
B édoïn

Chers amies et amis mélomanes, Comme pour beaucoup et à notre grand dam, la crise sanitaire nous a obligés à cesser nos activités et à mettre fin au programme que nous avons prévu jusqu'à l'été. Nous espérons que vous avez pu passer cette période sans encombre et que vous allez au mieux. Malgré l'incertitude qui règne encore, nous avons préparé le programme des prochains mois. Bien entendu, nous aviserons et respecterons à la lettre les consignes qui nous sont données par les autorités. Nous mettrons tout en œuvre pour que vous puissiez, avec nous, profiter au mieux des plaisirs que la musique procure dans un état de sécurité maximale.

Nous avons prévu un concert de piano le 27 septembre à la grange Piquet, une partie du public dans la salle, une partie dans le jardin, tout en conservant une bonne qualité d'écoute, puis au centre culturel, une conférence écoute consacrée à la découverte d'Olivier MESSIAEN le dimanche 8 novembre à 17h à l'auditorium du centre culturel, la visite du trio Agape fin novembre, un opéra de salon début janvier et un concert de quatuor qui clôturera l'AG de février 2021.

Notre exercice courant d'une assemblée générale à l'autre, si tout va bien, nous pourrions mettre au bilan de l'exercice 2020 3 concerts, une conférence et un spectacle d'opéra, ce qui, dans un contexte particulièrement difficile, vous en conviendrez, ne sera déjà pas si mal !

Nous reviendrons vers vous régulièrement, comme d'habitude, pour vous informer des manifestations à venir et le cas échéant des modifications de programme. Nous avons besoin de vous, sans vous, l'association ne serait rien. Nous comptons sur vous, votre présence, votre soutien.

A bientôt le plaisir de vous revoir.

Vos dévoués,

L'équipe de Musique Opéra Bédoin

14 « Les Flous du Ventoux », le club photo de Bédoin



À l'instar des autres associations, nos activités ont été perturbées par le confinement du printemps : plus de réunion ni d'atelier, plus de sorties photo, etc. Cependant, « chacun chez soi », nous avons continué à travailler la photo sur des thèmes proposés au collectif avec une mise en ligne des clichés réalisés sur notre site internet.

Parallèlement, pour maintenir dynamique, motivation et liens entre les adhérents, une exposition photo virtuelle a été organisée avec comme fil conducteur « Le confinement ». Vingt-et-un d'entre nous ont joué le jeu en envoyant, jour après jour, près de 300 photos ! Cette expo particulière est toujours en ligne sur notre site internet. Bienvenue dans les différentes salles de notre galerie virtuelle !

La rentrée

Nos activités ont repris au mois de septembre : réunion-atelier mensuelle, thème et défi du mois à illustrer en photo, sorties photo et visites culturelles.

Adhésion 2020/2021 : 30 €/personne

Les Flous s'exposent

L'exposition de nos photos, reflets du travail effectué pendant la saison 2019/2020, se tiendra du vendredi 30 octobre au jeudi 5 novembre au centre culturel Hélen Adam.

Le 6^e marathon photo

Jeu-concours ouvert à tous les photographes amateurs, il est prévu le dimanche 11 avril 2021 au centre culturel de Bédoin.

Ces manifestations restent soumises à d'éventuelles nouvelles mesures de sécurité sanitaire.

La photo ? Une passion partagée !

Rejoignez-nous...

Contact :

J.Claude Krembsier : 06 28 52 60 63

lesflousduventoux@gmail.com

<https://lesflousduventoux.wordpress.com/>



14

Photo prise avant la Covid-19



15

15 Le Comtat Venaissin se met aux énergies renouvelables !

Des citoyens se sont regroupés pour promouvoir et développer des énergies renouvelables sur le territoire du Sud Ventoux.

Ce projet, soutenu par l'ALTE (Agence Locale de Transition Energétique) et sur des fonds européens, consiste à créer une société citoyenne de type coopératif pour produire des énergies renouvelables. Elle aura pour objet d'équiper en panneaux photovoltaïques des toitures de particuliers, de collectivités, d'entreprises, d'entrepôts agricoles et de surfaces au sol déjà artificialisées.

En préfiguration de la création de cette société de type coopératif, une association, « Les Citoyens Branchés du Sud Ventoux » - CIBRAV - vient d'être créée.

Son siège est situé à Bédoin, mais les membres sont répartis sur le territoire Sud-Ventoux.

Pour tous renseignements, contacter l'un des membres aux n° de téléphone ci-dessous :

Gérard Simian : 06 88 82 39 20
 Patrice Morgallet : 06 17 50 90 49
 Philippe Babinet : 06 11 52 85 51
 ou par mail : contact@cibrav.org

16 Linux Ventoux



Localisée depuis 2015 dans notre village, l'association Linux Ventoux est un acteur majeur de la démocratisation et de la diffusion des logiciels libres et des standards ouverts dans le Vaucluse.

Nous poursuivons à la fois un objectif de promotion et de rencontres entre utilisateurs afin d'échanger et de contribuer à l'écosystème du logiciel libre.

Notre objectif est d'apporter une aide, ainsi que des réponses aux nombreuses questions que se posent les utilisateurs de matériel informatique grâce à nos nombreux ateliers que vous pouvez découvrir sur notre site internet.

A l'opposé des logiciels et systèmes privés (Microsoft® Windows®, Mac OS® Apple®, ...), un logiciel libre est un logiciel dont l'utilisation, l'étude, la modification et la duplication par autrui en vue de sa diffusion sont permises, techniquement et légalement.

L'utilisation de ce type de logiciel informatique permet de donner une seconde vie aux ordinateurs qui ne peuvent pas supporter les systèmes privés récents. Nous profitons de cette tribune pour lancer un appel auprès des entreprises et des administrations qui souhaiteraient nous léguer leur matériel amorti afin de s'associer aux membres de Linux Ventoux pour lutter contre l'obsolescence programmée en le reconditionnant en vue de le redistribuer gratuitement à des personnes ou à des structures aux ressources limitées.

À l'occasion de cette nouvelle saison 2020 - 2021, nous vous invitons à venir nous rencontrer à l'ancien espace jeunes municipal

(EJM) de Bédoin, à côté du stade, à partir de 14h30, les 2^e et 4^e samedis de chaque mois à partir de septembre.

Retrouvez notre programme complet sur notre site : <https://linux-ventoux.org>

17 MJC



Stage de self-défense

Les 27, 28 et 29 octobre, stage de self-défense proposé par la MJC de Bédoin :

- 17h00-18h00 : enfants à partir de 7 ans.
- 18h30-20h00 : ados et adultes.

Rejoignez Christophe CASCALES, diplômé d'Etat, avec 20 ans d'expérience dans les sports de contact et de défense, afin d'apprendre avec rigueur et bonne humeur les méthodes de krav-maga, KAPAP, et SMA.

Renseignements : 04 90 65 95 66

Inscriptions : MJC Bédoin

Tarifs :

- enfants adhérents MJC : 20 €, 25 € pour les autres.
- ados et adultes adhérents MJC : 25 €, 30 € pour les autres.

Chant choral

Les personnes intéressées par le chant choral sont priées de se faire connaître à la MJC.

Solutions mots croisés

HORIZONTALEMENT : 1. APHRODITE.
 2. CHÉRI 3. HE. ODE. PI. 4. EPI. TAN.
 5. NICEPHORE. 6. INO. RIT. 7. EE. VET. ST.
 8. MINOS. 9. SINISTRES.

VERTICALEMENT : A. ATHÉNIENS. B. ÉPINE.
 C. HC. ICO. MN. D. RHO. VII. E. OEDIPIENS.
 F. DRE. TOT. G. II. TOR. SR. H. PARIS.
 I. ÉPINETTES.

EXPOSITION

« Nous avons 20 ans en 1944 »



Ronds A. Ponsal - photo (Bédoine) 1944

75^{ème} anniversaire de la fin de la seconde guerre Mondiale en Europe

du 8 au 15 novembre
2020

Au centre culturel de BEDOIN - ENTREE LIBRE
de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00

Exposition organisée par Eric Cosse & Fabien Cabezas

avec le concours de l'association
Mémoires de Bédoine et du Ventoux



Flashez
sur
Bédoine

Défibrillateurs

La commune compte 5 défibrillateurs :

- au camping municipal
- à l'hôtel de ville
- à l'office du tourisme
- sur la terrasse du chalet Reynard
- à la superette, route de Flassan

Facteurs à pied du Ventoux, recherche d'archives



Si vous disposez d'archives familiales concernant les facteurs qui montaient à pied le courrier au sommet du Ventoux fin XIX^e, début du XX^e siècle. Cela concernerait les familles de :

- Paul Siméon GENIN
- Albert BLANC
- Camille, Michel CONSTANT et son fils Martial
- André BRECHET

Et éventuellement d'autres familles.

Ces renseignements ont pour objet un travail d'écriture.

Contactez :

Sylviane BENEZECH - 06 70 02 24 57
Benezech.sylviane@gmail.com

CALENDRIER DES GARDES DES MEDECINS

Docteur Philippe BRENGUIER, Irina et Daniel TURTURICA et Marie-Christine CAUT à Mazan, Jean-Louis GUBERT et Anthony CASEGAS à Bédoine, Dominique LUNADIER à Mormoiron, Michel NADRA à Villes-sur-Auzon, Raymond COSTE à Malemort

DU SAMEDI 8 HEURES AU DIMANCHE 20 HEURES

10-11 octobre Dr Philippe BRENGUIER.....	04.90.69.88.67
17-18 octobre Dr Anthony CASEGAS	04.90.65.92.12
24-25 octobre Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
31 oct-1 ^{er} nov Dr Dominique LUNADIER.....	04.90.61.80.27
7-8 novembre Dr Benjamin BLANCHARD-MARMOTTAN	04.90.69.77.68
11 novembre Dr Jean-Louis GUBERT.....	04.90.65.92.12
14-15 novembre Dr Michel NADRA	04 90 61 88 96
21-22 novembre Dr Benjamin BLANCHARD-MARMOTTAN	04.90.69.77.68
28-29 novembre Dr Benjamin BLANCHARD-MARMOTTAN	04.90.69.77.68
5-6 décembre Dr Jean-Louis GUBERT.....	04.90.65.92.12
12-13 décembre Dr Dominique LUNADIER.....	04.90.61.80.27
19-20 décembre Dr Marie-Christine CAUT	04.90.69.63.15
25-26-27 décembre Dr Benjamin BLANCHARD-MARMOTTAN	04.90.69.77.68

SAMU 15 – POMPIERS 18 – GENDARMERIE 17 ou numéro 112

DIMANCHES ET JOURS FERIES

URGENCE DENTAIRE Téléphone : 04.90.31.43.43

PHARMACIE DE GARDE Téléphone : 3237

Campagne de vaccination antigrippale 2020

La vaccination antigrippale aura lieu à la Maison médicale Sud Ventoux. Elle débutera le 24 octobre et se terminera le 1^{er} décembre. Elle se déroulera tous les mardis après-midi de 14h à 17h.

L'équipe infirmière

Mots croisés

Un petit tour chez les Dieux ?

Horizontalement :

- Amour et beauté sont de son ressort.
- Thésée le fut d'Ariane.
- Ça interpelle. Poème lyrique. Lettre grecque.
- Mèche rebelle. Provient du chêne.
- Patriarche de Constantinople. S'amuse.
- Double blanc. Habille. Parfait le 18 avril.
- Siégeait avec Rhadamanthe et Eaque.
- Troyens, Carthinois, etc. le furent.

Verticalement :

- Ils vivent à l'ombre de l'Acropole.
- Attribut de la rose.
- Haut Commissariat. Muet et bouleversé. Initiales du Prince de la Moskova.
- Pour aborder à Rhodes. Ce Pie eut des démêles avec un empereur.
- Qualifie des complexes originaires de Thèbes.
- Ainsi finit Phèdre. Dès potron-minet.
- Ce Jules réunit un concile du Latran. Maître du tonnerre. Chiffre de Reggiani.
- Quidam né du roi Priam.
- Qui aurait osé y enfermer des phénix ?

	A	B	C	D	E	F	G	H	I
1									
2		■						■	
3			■				■		
4				■		■			
5									
6				■		■			
7			■				■		
8		■						■	
9									

Voir solutions en page 27